Rapport 2020 de la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick

Volume II et III

AUDITOR GENERAL OF NEW BRUNSWICK

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Rapport de la vérificatrice générale 2020

Volume II

- Problèmes liés à la dette d'Énergie NB
- Mise à jour sur la planification des foyers de soins et la stratégie sur le vieillissement
- Dossiers médicaux électroniques
- L'accès de la vérificatrice générale à Vestcor est considérablement limité
- Suivi des recommandations des chapitres sur les audits de performance d'exercices antérieurs

Volume III

- Mise à jour sur l'audit des états financiers du 31 mars 2020 de la province

Problèmes liés à la dette d'Énergie NB

Volume II - Chapitre 3

AUDITOR GENERAL OF NEW BRUNSWICK

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Pourquoi est-ce important?

Énergie NB :

- dette de 4,9 milliards $ en date de 2020

  - hausse de 2 milliards depuis 2002;

- ratio d'endettement plus élevé que celui des services publics comparables;
- grands projets d'immobilisations prévus - coût estimé de 3 à 4 milliards $;
- la dette est émise par la province du Nouveau-Brunswick.

Principales constatations :

Énergie NB :

- n'accorde pas une grande priorité à la réduction de la dette;
- n'arrive pas à réduire sa dette comme il est décrit dans son plan décennal;
- a réduit sa dette de 20 millions $ par année en moyenne depuis l'achèvement du projet de remise en état de Point Lepreau en 2013;
- devrait réduire la dette de 65 millions $ par année en moyenne pour atteindre la date cible de 2027.

La dette s'explique par de grands projets d'immobilisations

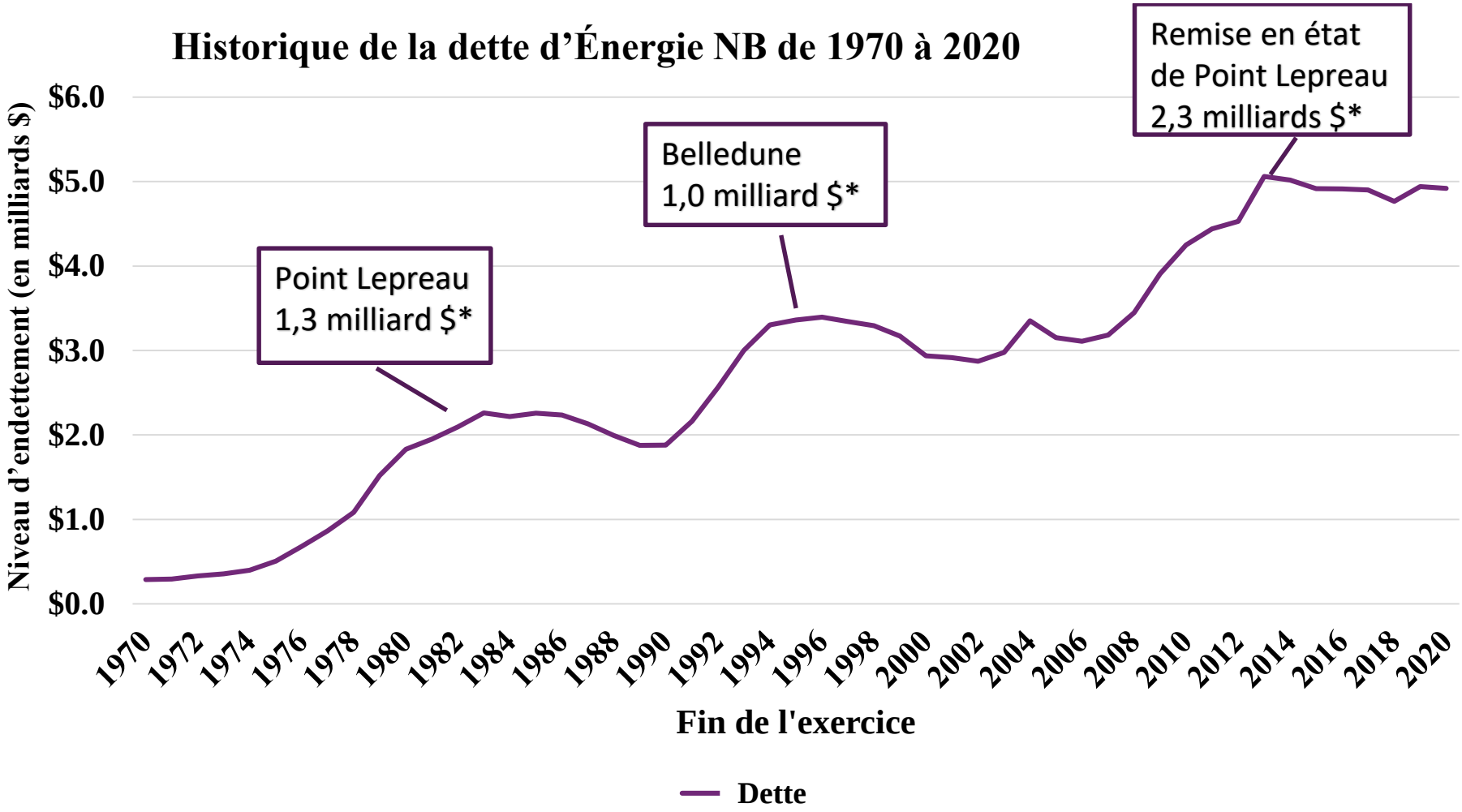

*Principaux facteurs de l'historique de la dette d'Énergie NB

Réduction de 142 M$ de la dette depuis 2013

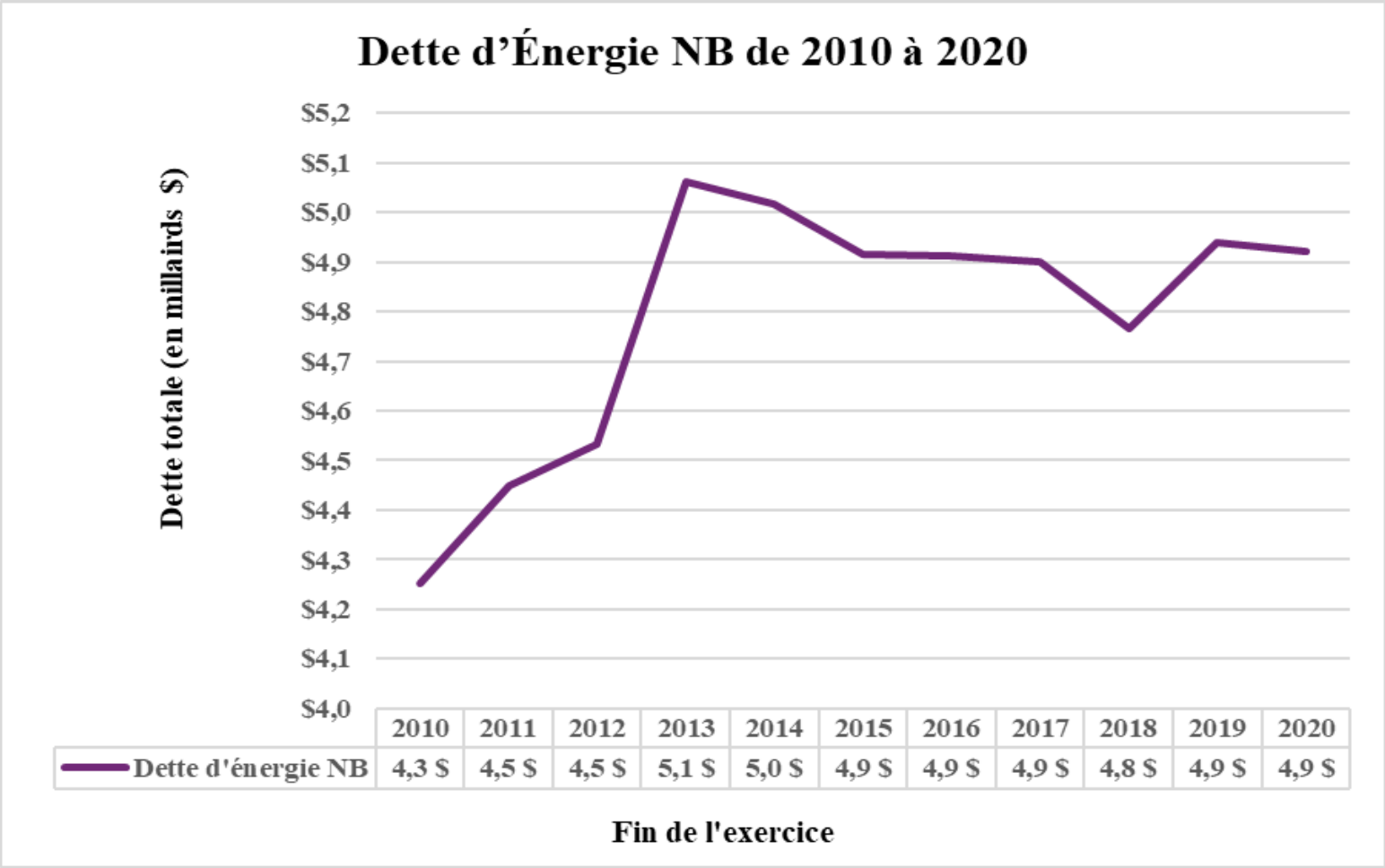

Volume II – Chapitre 3
3.14, 3.18, Pièce 3.3

AGNB VGNB

Futurs projets d'immobilisations : au moins 4 milliards de dollars

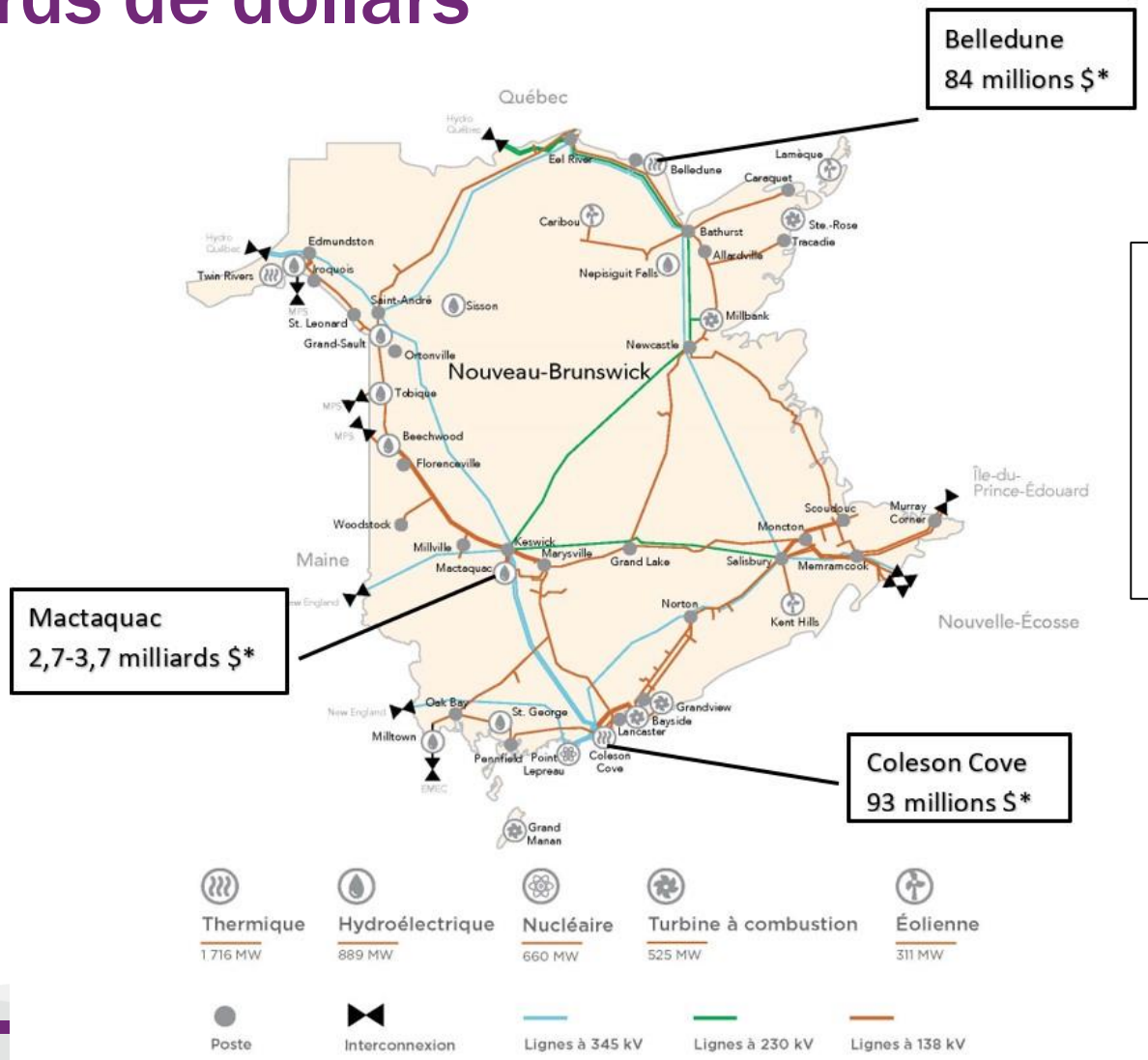

Infrastructure de mesure avancée (Compteurs intelligents) 73 millions $*

*Estimation du futur coût du projet d'immobilisations

Répercussions pour tous les Néo-Brunswickois

- Les agences de notation ont dit ceci :
  - *Énergie NB représente le plus grand risque éventuel de la province* – S&P
  - *L'effet de levier [ratio d'endettement] demeure très élevé par rapport aux autres services publics provinciaux* – DBRS
- Des préoccupations importantes existent quant à la durabilité, puisque :
  - Le bénéfice net d'Énergie NB s'est chiffré à 195 millions $ de moins que les attentes de la province dans les quatre dernières années;
  - de grands projets d'immobilisations sont prévus.

Contexte réglementaire

- Le contexte réglementaire du Nouveau-Brunswick comporte un élément difficile, car la *Loi sur l'électricité* exige qu'Énergie NB :
  - réalise une structure financière comportant au moins 20 % de capitaux propres;
  - maintienne des taux faibles, stables et prévisibles.
- Tous les services publics comparables ont des cibles d'endettement, mais Énergie NB est le seul service public qui a un ratio d'endettement prescrit dans la loi.

Ratio d'endettement - Comparaison avec des services publics comparables

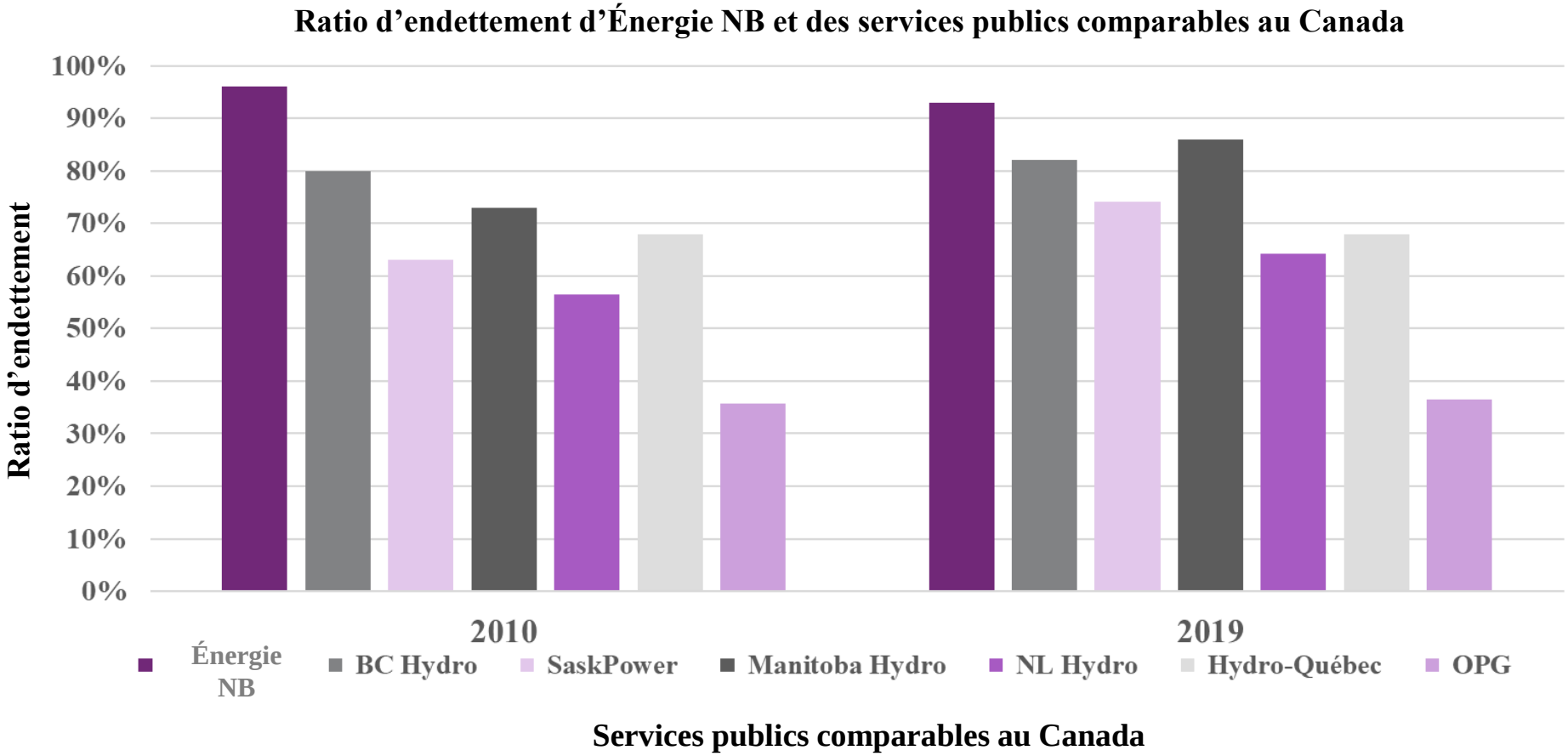

Incapacité d'atteindre le ratio d'endettement

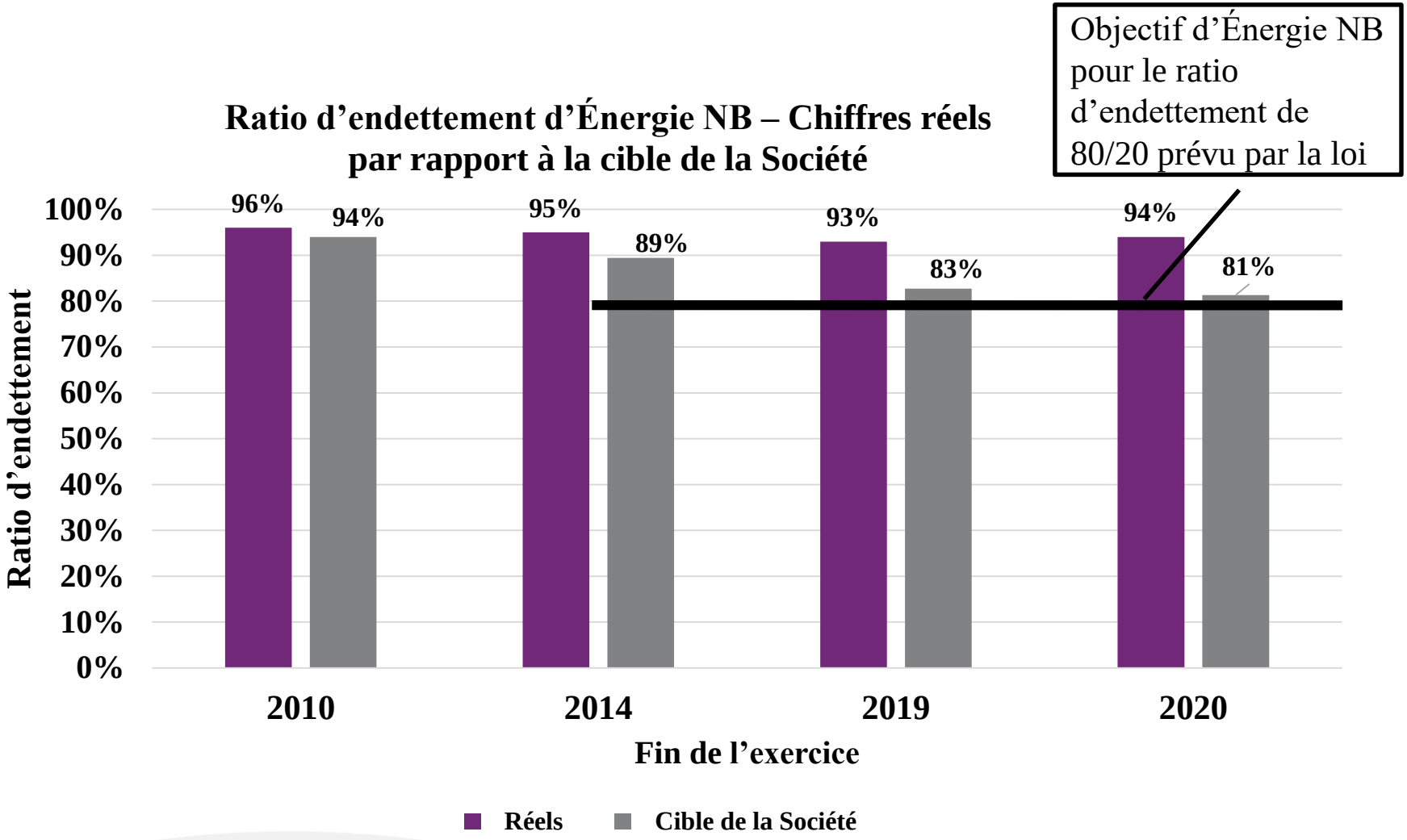

Ratio de couverture des intérêts (moyenne sur 10 ans) – le pire parmi les services publics comparables au Canada

- L'incapacité de couvrir les intérêts illustre les **difficultés financières croissantes** de la société de la Couronne.
- Énergie NB a le pire ratio de couverture des intérêts parmi les services publics comparables au Canada si on prend les moyennes sur 10 ans.

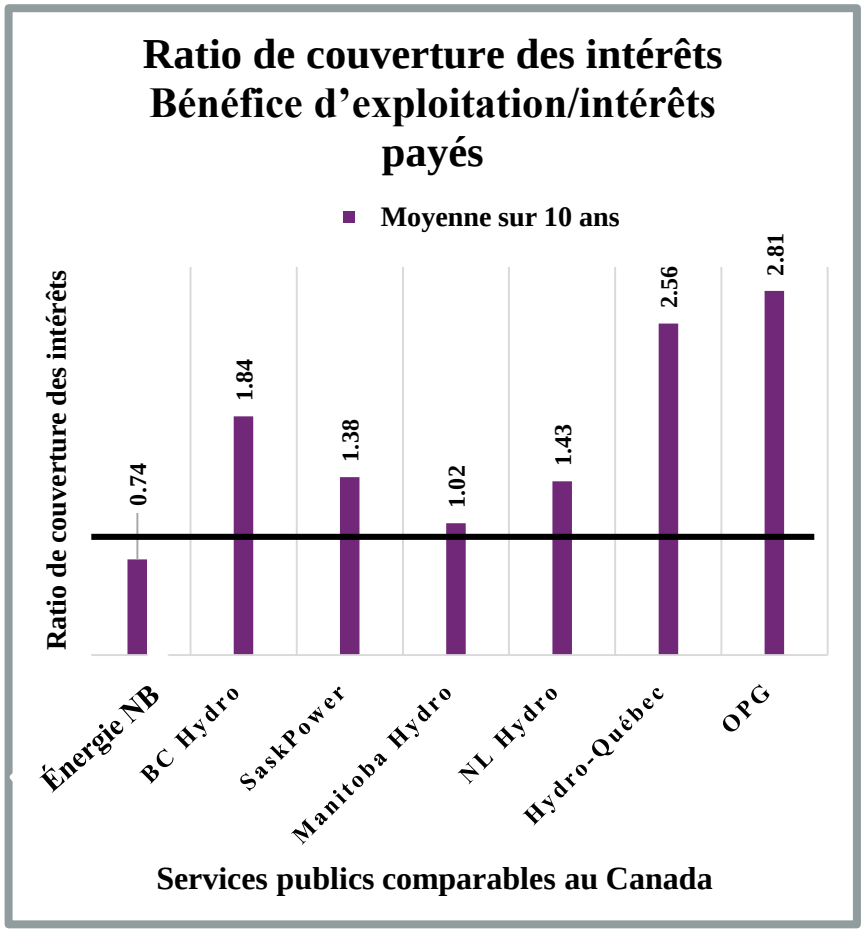

La province est l'ultime responsable de la dette d'Énergie NB

- La province émet toutes les dettes d'Énergie NB
- Énergie NB bénéficie des meilleurs cotes de crédit de la province
- Les ratios d'endettement et de couverture des intérêts seraient pires si Énergie NB devait émettre ses propres titres de créances

Plan décennal d'Énergie NB

- Le plan vise à permettre à la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick d'évaluer la capacité d'Énergie NB d'atteindre ses objectifs à long terme prescrits dans la loi.
- Les principales hypothèses varient considérablement d'une année à l'autre et échappent largement au contrôle d'Énergie NB.
- Nous avons constaté que les prévisions financières faites dans les plans décennaux ne sont pas exactes à la lumière d'une comparaison entre les prévisions et les données réelles.

Incapacité de prévoir le bénéfice net avec exactitude

- L'incapacité d'Énergie NB de prévoir avec exactitude son bénéfice net a **une incidence sur la situation financière de la province et sur tous les Néo-Brunswickois**.
- Au cours des quatre dernières années, le rendement d'Énergie NB a été **inférieur aux attentes à la hauteur de 195 millions $.**

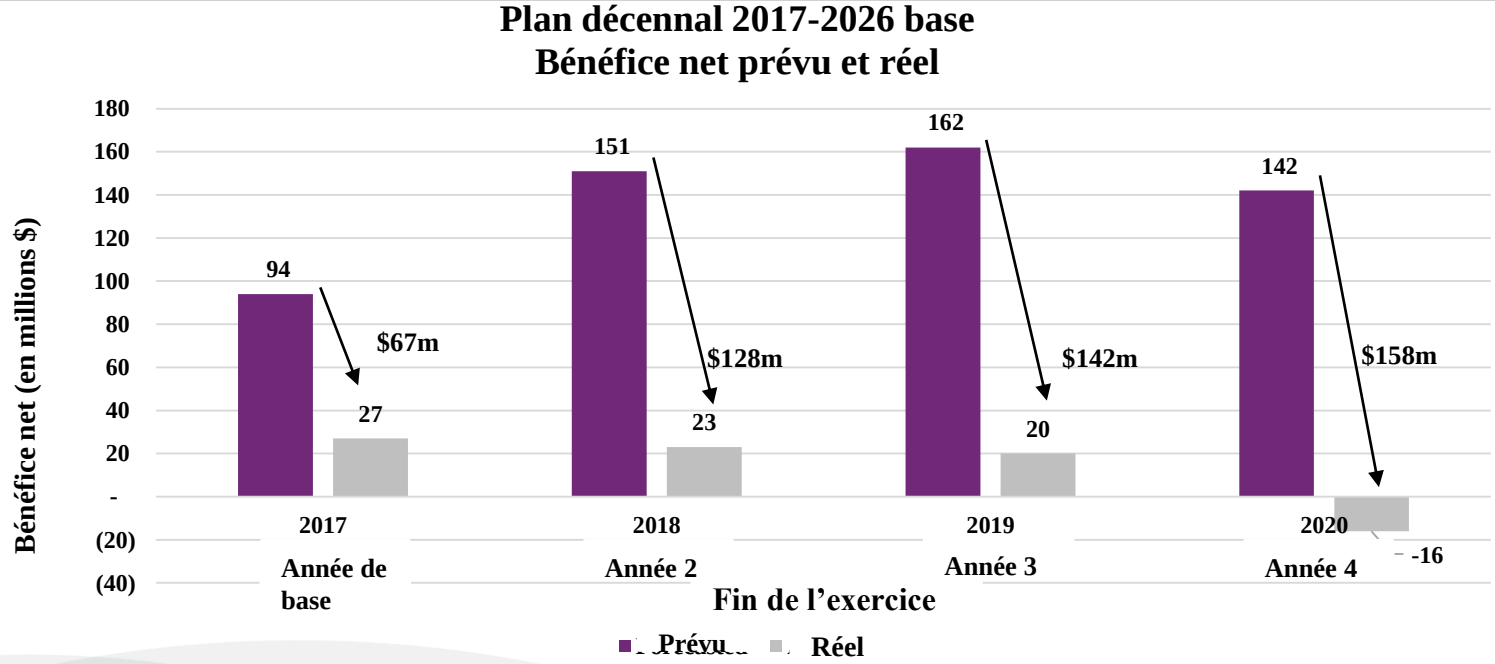

Des prévisions inexactes entraînent une réduction insuffisante de la dette

- De façon générale, la Société a été en mesure de prévoir ses revenus avec une exactitude raisonnable; toutefois:
- Les frais de carburant et les achats d'électricité sont les plus grosses dépenses d'Énergie NB et l'écart le plus substantiel entre les prévisions et les données réelles (**moyenne de 87 millions $).**
- Les données réelles déclarées en 2020 étaient en hausse de 154 % par rapport aux prévisions du plan décennal 2017-2026.

Incidence ultime: incapacité d'atteindre la structure financière de 20 % de capitaux propres tel que prescrit par la loi.

La réduction de la dette n’est pas une priorité absolue

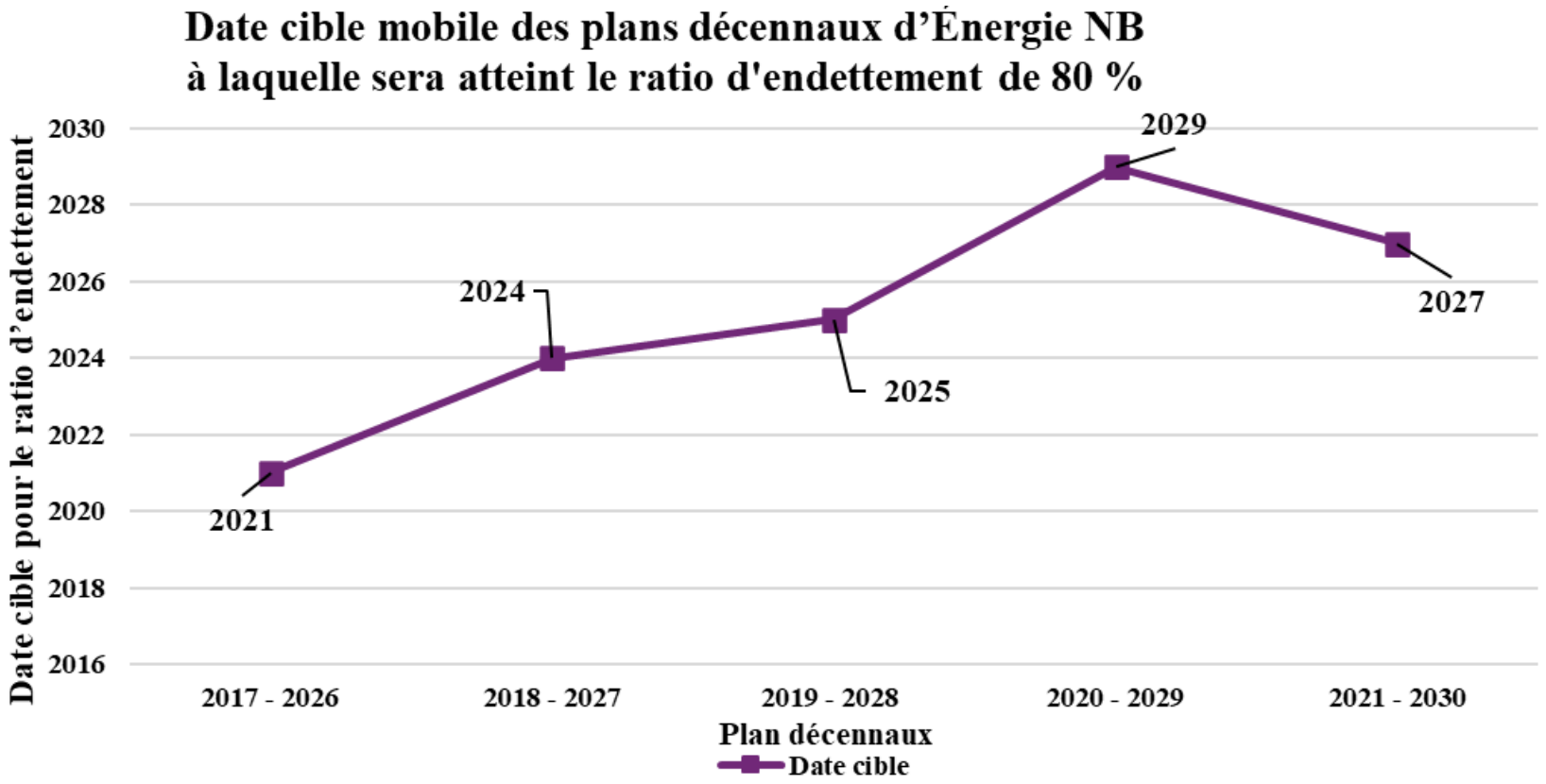

Recommandations du VGNB

3.59 Nous recommandons qu'Énergie NB accorde la priorité à la réduction de la dette en élaborant un rigoureux plan de gestion de la dette bien défini afin d'atteindre l'objectif prescrit en matière de ratio d'endettement d'ici 2027. Le plan devrait comprendre :

- **des indicateurs de rendement clés (IRC) annuels réalisables, y compris un montant de réduction de la dette et un ratio d'endettement;**
- **l'obligation de fournir, au moyen du rapport annuel d'Énergie NB :**
  - **des informations sur tout écart par rapport aux IRC annuels;**
  - **les raisons pour lesquelles les IRC ne sont pas atteints;**
  - **un plan d'action ajusté pour atteindre la date cible de 2027.**

3.84 Nous recommandons qu'Énergie NB améliore son processus prévisionnel et quantifie l'incidence des incertitudes probables dans le plan décennal, comme les prix du carburant, la production hydroélectrique, le facteur de capacité de la centrale de Point Lepreau, les phénomènes météorologiques et ainsi de suite.

Mise à jour sur la planification des foyers de soins et la stratégie sur le vieillissement

Ministère du Développement social

Volume II - Chapitre 4

AUDITOR GENERAL OF NEW BRUNSWICK

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Pourquoi cette mise à jour?

- Nous indiquions dans notre rapport de 2016 que le pourcentage de personnes âgées de 75 ans ou plus allait doubler d'ici 2036
- Le fait d'échouer à mettre en œuvre les plans pour les foyers de soins et à obtenir les services dont ont besoin les personnes âgées entraînera une crise :
  - grave pénurie dans l'offre de placements
  - pression grandissante sur les hôpitaux et coûts connexes
  - soins inadéquats pour un nombre croissant de personnes âgées vulnérables
- Cette mise à jour vise à renseigner la population du Nouveau-Brunswick sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de nos recommandations de 2016 et sur la capacité d'accueil des foyers de soins dans la province.

Étendue des travaux

- Notre travail a consisté à évaluer :
  - les plans et les mesures contenues dans le Plan de rénovation et de remplacement des foyers de soins de 2011-2016 et le Plan pour les foyers de soins 2018-2023 du ministère du Développement social;
  - l'élaboration et la mise en œuvre par le ministère du Développement social de la stratégie sur le vieillissement en collaboration avec d'autres parties prenantes;
  - l'analyse financière effectuée par le ministère des Finances et du Conseil du Trésor de modèles de prestation de foyers de soins.

Conclusions

- Retards importants dans la mise en œuvre de deux plans quinquennaux pour les foyers de soins et des progrès limités dans l'exécution du plan 2018-2023 :
  - La province ne réussit pas à répondre à la demande de capacité en foyer de soins.
- Une stratégie sur le vieillissement de 10 ans a été élaborée, mais sans être accompagnée d'un plan de mise en œuvre.
- Une comparaison des coûts réels et de la qualité du service est nécessaire.
- Le rapport au public sur les progrès en lien avec la stratégie sur le vieillissement et les plans pour les foyers de soins est insuffisant.

État des recommandations de 2016 du VGNB

Recommandations de 2016	État en 2020 selon le Ministère	État en 2020 selon la VGNB
Évaluer s'il y a un avantage économique à fournir des lits en foyers de soins selon le modèle public-privé par rapport au modèle traditionnel.	Mise en œuvre	Non mise en œuvre
Élaborer un plan global à long terme afin que la province puisse continuer à fournir des services durables aux personnes âgées du Nouveau-Brunswick.	Mise en œuvre	Partiellement mise en œuvre
Rendre publics les mesures et les résultats des initiatives actuelles et futures dans le cadre du plan global à long terme.	Mise en œuvre	Non mise en œuvre

4 778 lits de foyer de soins par région au 31 mars 2020

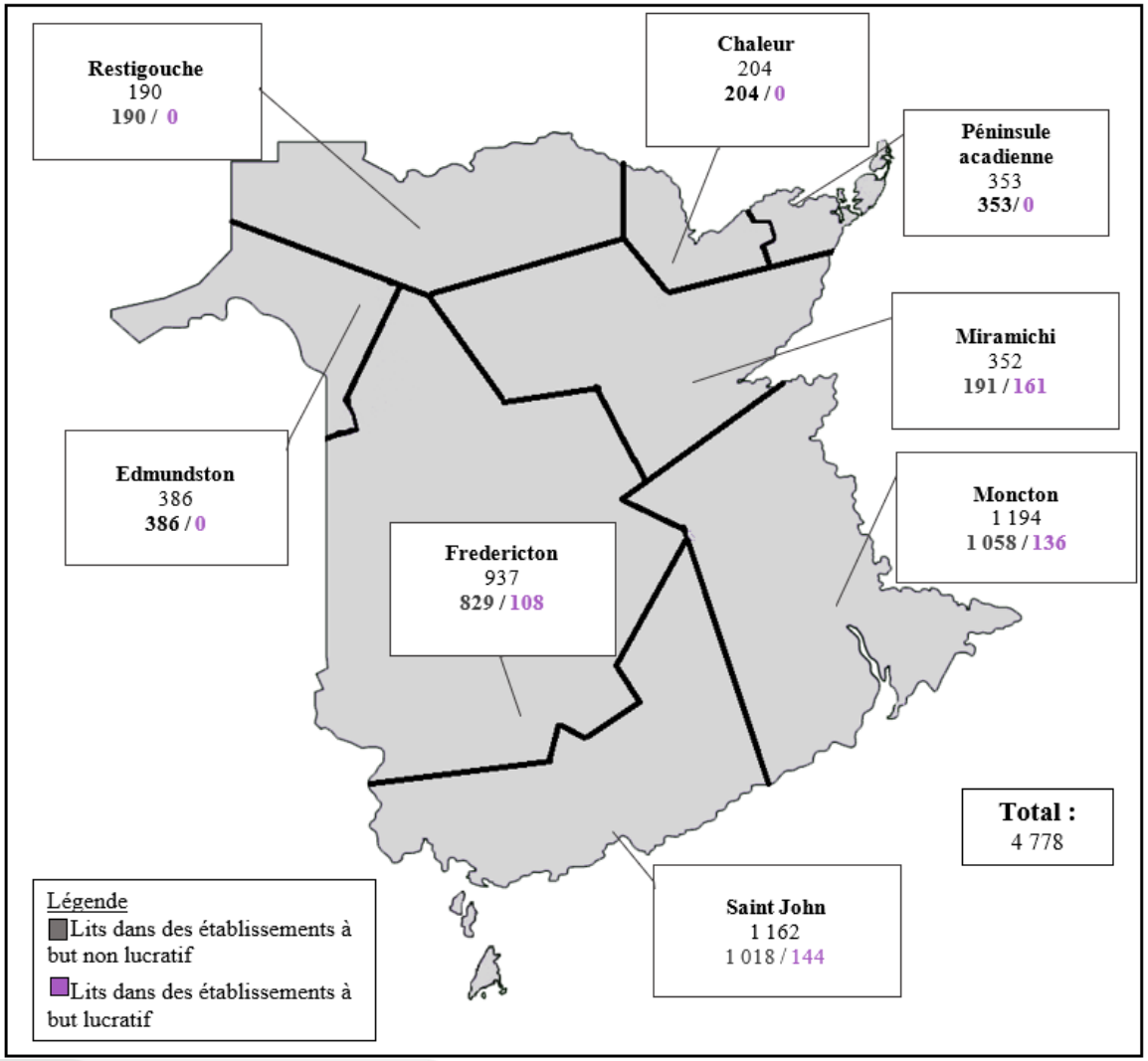

La liste d'attente pour un lit en foyer de soins ne cesse de s'allonger

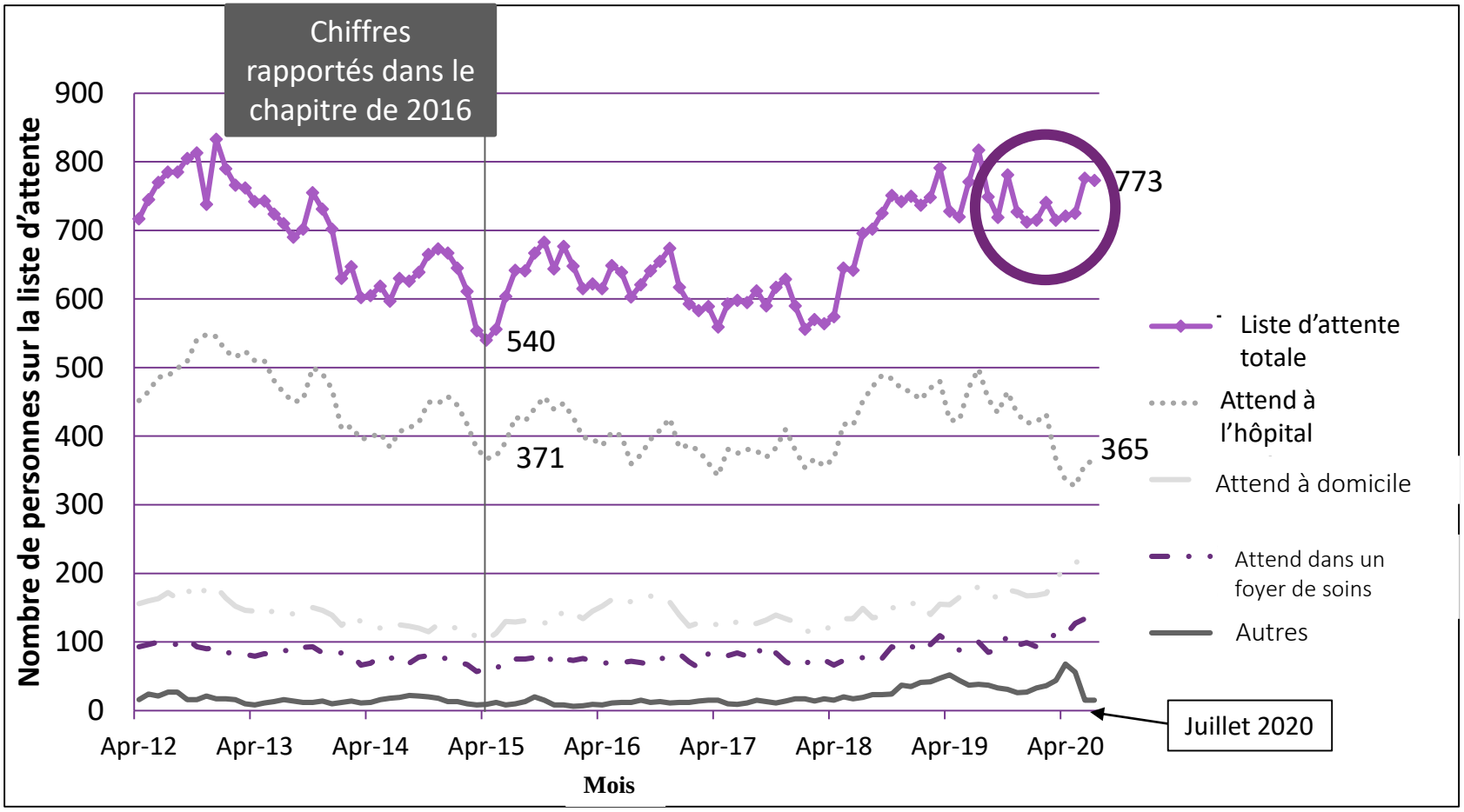

Amélioration dans l'évaluation de l'état des foyers de soins entre 2009 et 2016

Établissements évalués en 2009

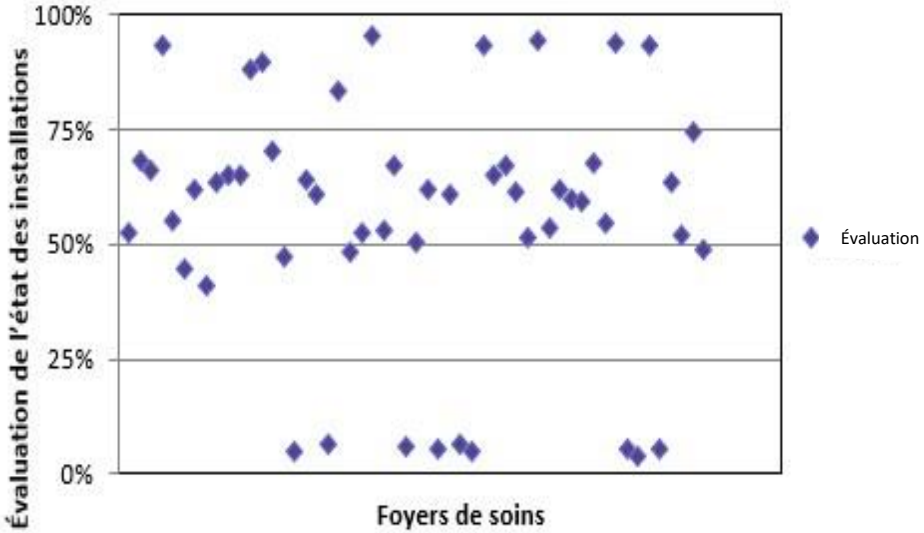

Établissements évalués en 2016

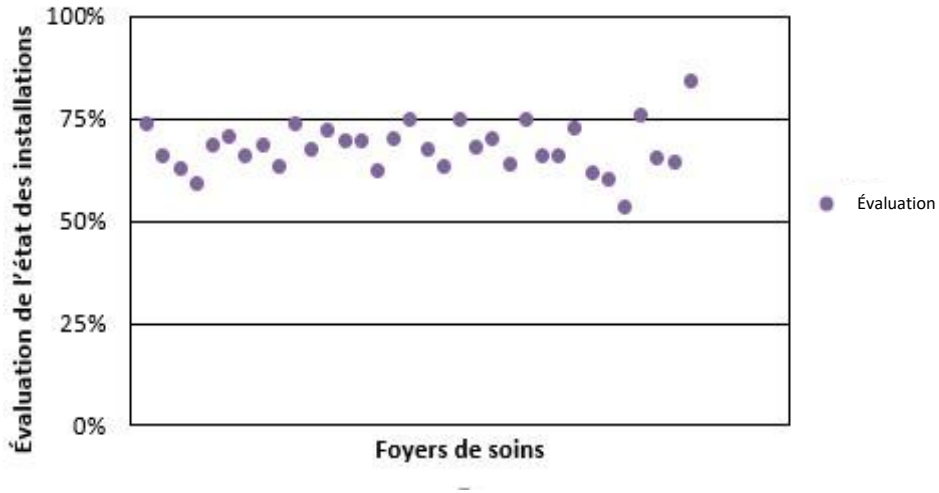

Le système ne réussit pas à répondre à la demande de capacité en foyer de soins – 2011 à 2016

Progrès réels comparativement au Plan de rénovation et de remplacement des foyers de soins de 2011-2016 (en date de novembre 2020)		
Type de lit	**Prévisions**	**Progrès réels**
Nouveaux lits de foyer de soins	Ajout de 410 lits	410 lits ajoutés en date de **2020**
Remplacement de lits de foyer de soin	Remplacement de 925 lits	925 lits remplacés
Nouveaux lits spécialisés/lits pour personnes atteintes de troubles de la mémoire	Ajout de 704 lits	428 lits ajoutés 276 lits non ajoutés

Le système ne réussit pas à répondre à la demande de capacité en foyer de soins – 2018 à 2023

- Retard d'au moins deux ans dans l'ajout des nouveaux lits prévus dans le Plan pour les foyers de soins 2018-2023.
- Selon le Ministère, les retards dans les appels d'offres s'expliquent par le roulement de personnel et des priorités concurrentes.
- On ne voit toujours pas très bien comment la province prévoit répondre à la demande de capacité en foyer de soins.

Foyers de soins de Miramichi

- Retards importants et coûts supplémentaires dans le cas des foyers de soins de Miramichi.
- 10 ans et 11 millions $ dépensés en réparations et en aide financière.
- Deux foyers ont été remplacés à Miramichi, ajoutant 28 lits.

Mount St Joseph

Source : Site Web de l'Association catholique de la santé du Nouveau-Brunswick

Losier Hall

Source : Site Web de Shannex

Recommandation de 2016 d'évaluer l'avantage économique des modèles de foyers de soins

- Dans notre rapport de 2016, nous avions recommandé que :
  - le ministère du Développement social évalue s'il y a un avantage économique à fournir des lits en foyers de soins selon le modèle public-privé par rapport au modèle traditionnel
- Le Ministère a indiqué que la recommandation avait été mise en œuvre, renvoyant à l'examen détaillé effectué par l'Unité de diversification des modes de prestation des services (DMPS) de Finances et Conseil du Trésor

Analyse des foyers de soins de Miramichi par Finances et Conseil du Trésor (FCT)

- Analyse financière effectuée pour soutenir la décision prise par le gouvernement de remplacer deux foyers de soins à Miramichi
- L'analyse prévoyait que le modèle de foyers de soins choisi pour Miramichi coûterait moins cher.
- La méthodologie et les principales hypothèses et données semblaient raisonnables, mais nous avons constaté que la documentation était insuffisante

Recommandation de 2016 non mise en œuvre

- L'analyse financière de FCT représente une amélioration du processus décisionnel pour choisir un modèle de prestation de services en foyer de soins pour le scénario de Miramichi

- Cependant, le ministère du Développement social doit comparer les coûts réels et la qualité du service pour déterminer si le modèle à but lucratif apporte un plus grand avantage économique que le modèle traditionnel

Recommandation de 2016 d'élaborer un plan à long terme

- Dans notre rapport de 2016, nous avions recommandé que :
  - le ministère du Développement social, en consultation avec le ministère de la Santé, élabore un plan global à long terme afin de s'assurer que la province peut continuer à fournir des services durables aux personnes âgées du Nouveau-Brunswick
- Le Ministère a indiqué que la recommandation était mise en œuvre, renvoyant à la stratégie sur le vieillissement de 10 ans lancée en janvier 2017

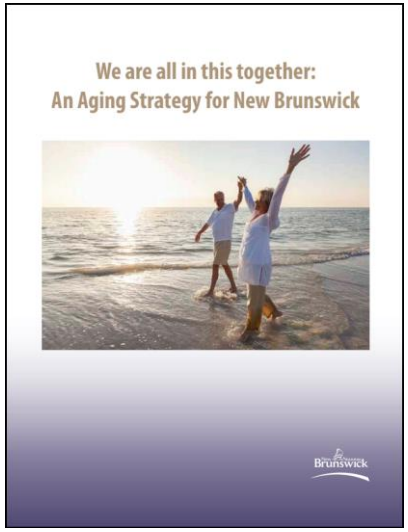

Cadre de la stratégie sur le vieillissement

Source : Se tenir ensemble - Une stratégie sur le vieillissement pour le Nouveau-Brunswick, janvier 2017, ministère du Développement social

Constatations sur la stratégie sur le vieillissement

- La stratégie est multidimensionnelle et apporte des idées valables :
  - Initiatives qui vont au-delà de la simple augmentation du nombre de lits de foyer de soins

- *Cependant*, nous avons également constaté ce qui suit :
  - Pas de plan de mise en œuvre
  - Pas d'indicateurs pour évaluer les progrès
    - Exemple de mesure proposée : *Améliorer le processus d'inspection des établissements de soins de longue durée*
  - Surveillance insuffisante
  - Inexactitude des rapports publics sur la mise en œuvre de la stratégie

Recommandation de 2016 partiellement mise en œuvre

- En l'absence d'un plan de mise en œuvre, d'objectifs précis et de cibles de rendement, le Ministère ne pourra pas effectuer une évaluation appropriée de la mise en œuvre de la stratégie sur le vieillissement
- Le Ministère a commencé à établir des cibles en août 2020 pour les projets s'inscrivant dans une vision de « vieillissement chez soi » :
  - Projets directement liés ou répondant en partie à des mesures énoncées dans la stratégie sur le vieillissement

Recommandation de 2016 sur les rapports publics

- Dans notre rapport de 2016, nous avions recommandé que:
  - le ministère du Développement social rende publics les mesures et les résultats des initiatives actuelles et futures dans le cadre du plan global à long terme

- Nous avions formulé cette recommandation parce que nous avions constaté que le Ministère ne communiquait pas au public les résultats et l'état global de la mise en œuvre de la stratégie triennale *D'abord chez soi*.

Rapports insuffisants sur la Stratégie sur le vieillissement et le Plan pour les foyers de soins

- Le rapport annuel du Ministère présente uniquement un pourcentage de mesures de la stratégie sur le vieillissement réalisées, sans préciser lesquelles
  - L'information présentée est insuffisante pour que le lecteur puisse évaluer l'efficacité de la stratégie
- Très peu d'informations sur les progrès du Plan pour les foyers de soins 2018-2023.
- **La recommandation n'a pas été mise en œuvre.**

Recommandations de 2020 du VGNB

<u>Les recommandations portent sur les aspects suivants</u> :

- Le Plan pour les foyers de soins 2018-2023 doit être assorti de cibles réalistes bien définies et disposer de ressources adéquates
- La stratégie sur le vieillissement nécessite des indicateurs du rendement, des cibles précises, un processus de surveillance et des rapports publics de meilleure qualité
- Réaffirmation de la recommandation de 2016 d'évaluer <u>l'avantage économique</u> des différents modèles de foyers de soins (modèle à but lucratif vs à but non lucratif)
  - Évaluer les coûts <u>réels</u> et la qualité du service

Programme des dossiers médicaux électroniques (DME)

Ministère de la Santé

Volume II - Chapitre 2

AUDITOR GENERAL OF NEW BRUNSWICK

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le pourquoi de l'audit

- Les dossiers médicaux électroniques (DME) fournissent des informations stratégiques qui aident à la planification et à la conception d'un système de santé efficace
- L'échec du DME pourrait avoir une incidence négative sur la prestation des soins de santé
- La province a investi plus de 26 millions $ dans la mise en œuvre et l'exploitation du programme de DME

CybersantéNB - eHealthNB
Fondements du point d'accès unique

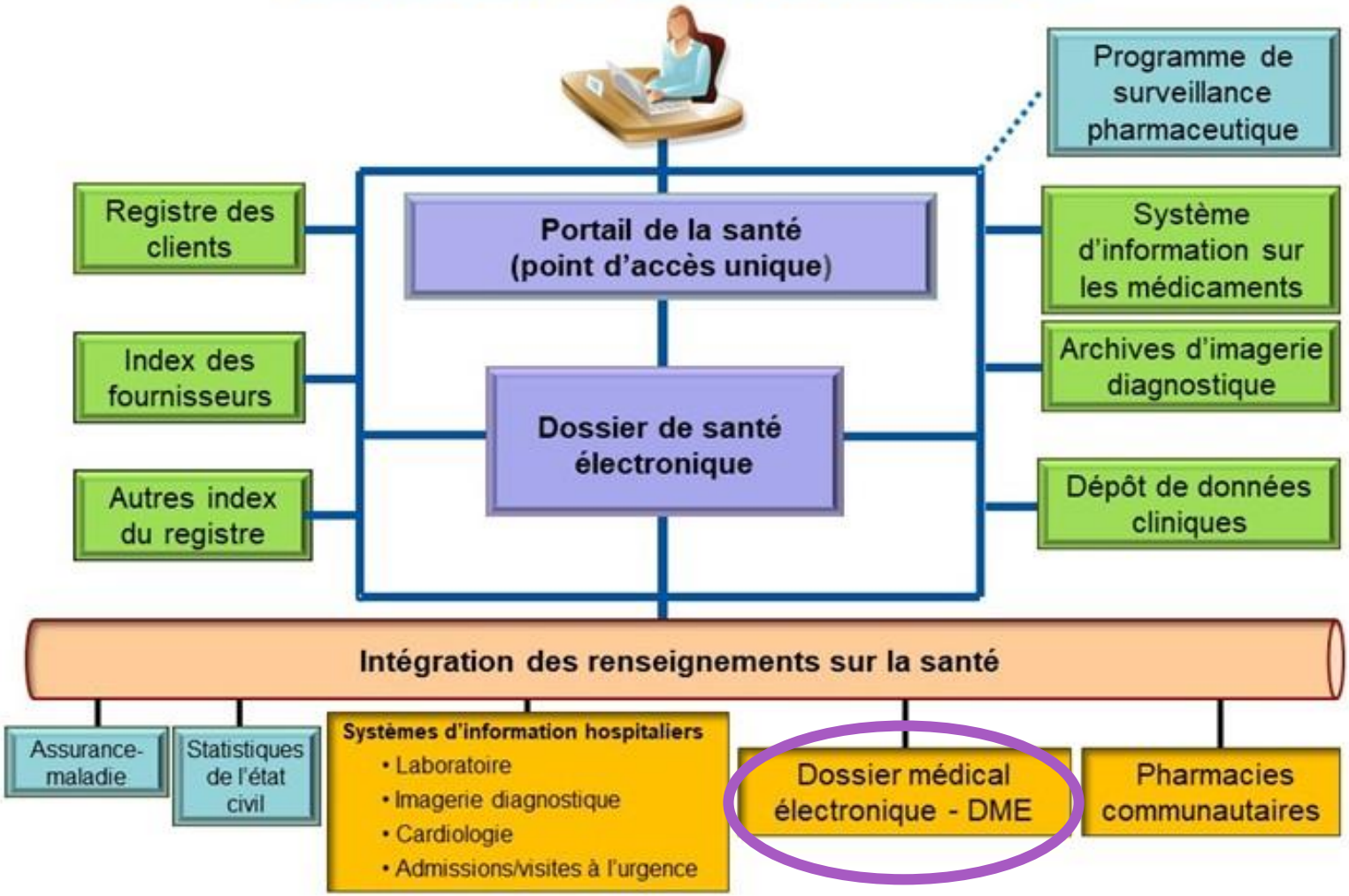

Le Nouveau-Brunswick a l'un des taux d'adoption du DME les plus faibles – en date de 2017

	CB	AB	SK	MB	ON	QC	NB	NÉ	TNL	IPE
Début du programme DME	2006	2003	2009	2010	2009	2012	2012	2005	2014	-
Taux d'adoption	91 %	78 %	70 %	70 %	75 %	42 %	34 %	55 %	9 %	-
Nbre de vendeurs approuvés	10	2	2	3	13	10	1	3	4	-
Gouvernance du programme de DME	Partagée (Gouv./ Assoc. médicale)	S.O.	Partagée (Gouv./ Assoc. médicale)	Gouv.	Partagée (Gouv./ Assoc. médicale)	Gouv.	Assoc. médicale	Gouv.	Partagée (Gouv./ Assoc. médicale)	-

Structure de prestation complexe

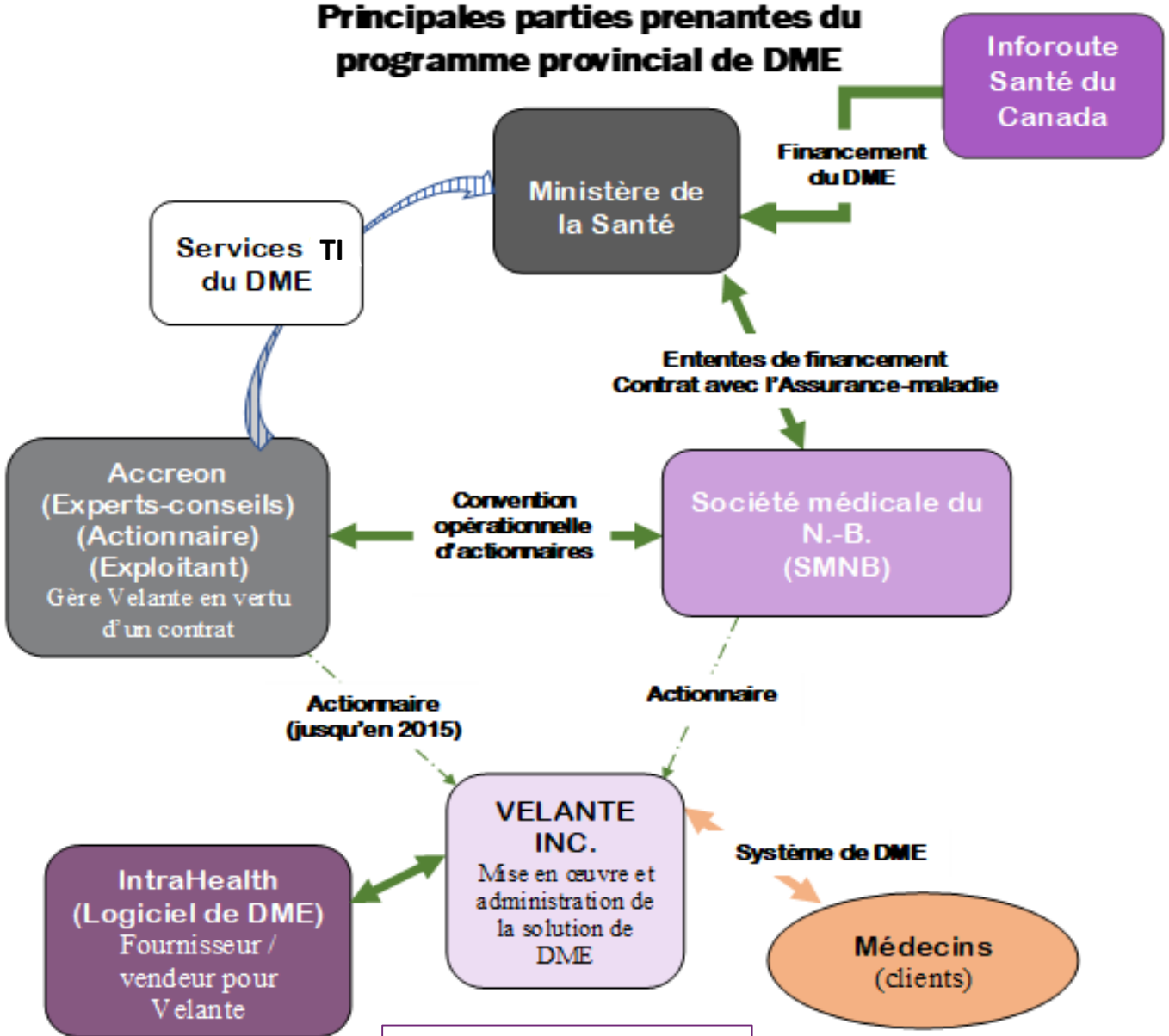

Volume II – Chapitre 2
Pièce 2.3

Où est passé l'argent?

Financement du Ministère de la santé - 26.4 millions $

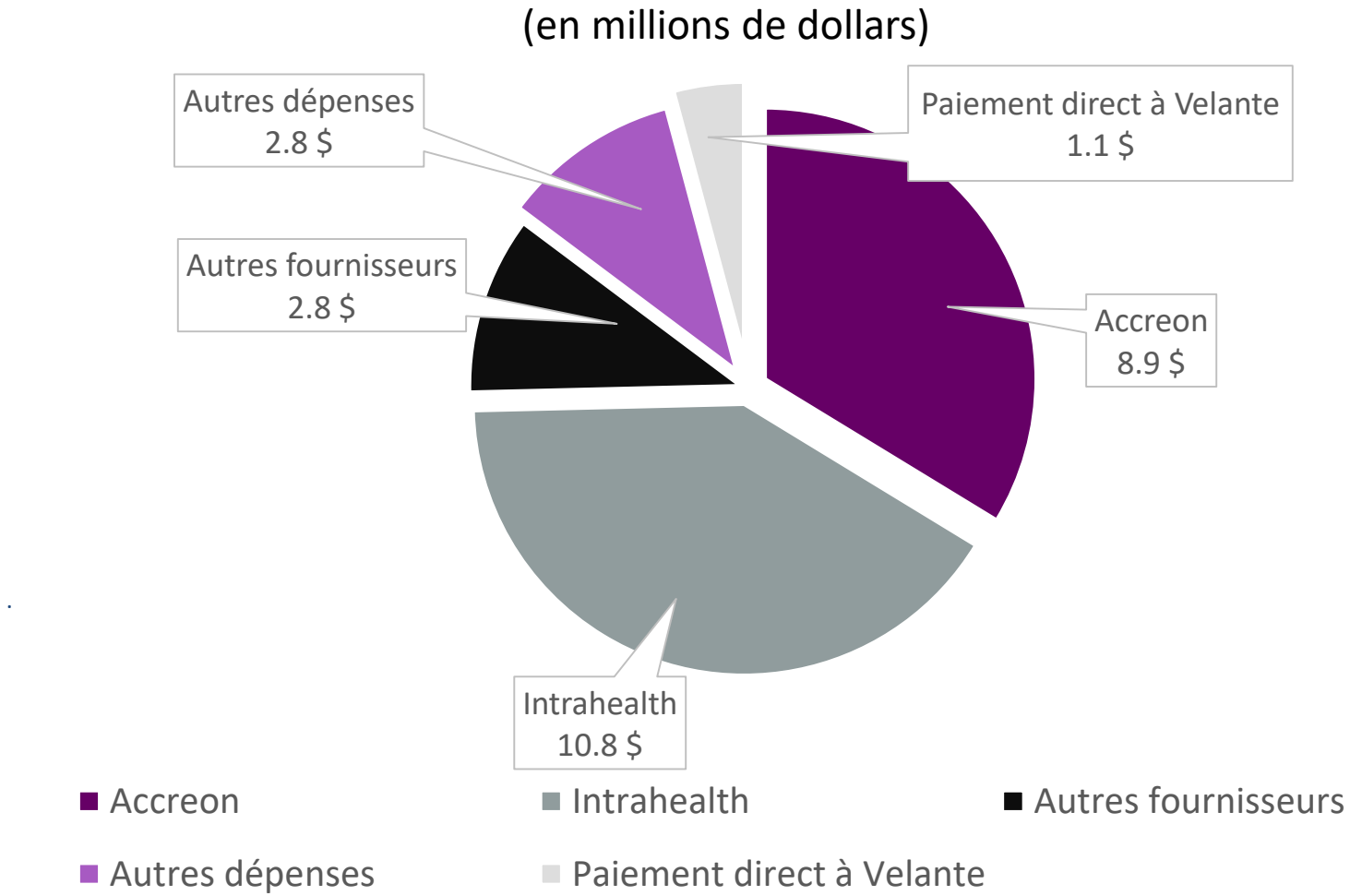

Objectif de l'audit

- Déterminer si le programme de DME a été mis en œuvre comme prévu et s'il a atteint les résultats attendus

- Déterminer si le Ministère a surveillé le financement du programme de DME pour atténuer le risque pour les contribuables et assurer le respect des ententes de financement

Conclusions

- Le programme provincial des DME n'a pas été mis en œuvre comme prévu et n'a pas réussi à atteindre les résultats attendus

- Le Ministère n'a pas exercé une surveillance efficace du financement des DME pour atténuer le risque pour les contribuables et assurer le respect des ententes de financement

Conclusions (2)

- Le Ministère et non la Société médicale semblait avoir assumé tous les risques
- La complexité de la structure de prestation a affaibli la gouvernance et la surveillance du programme par le Ministère
- Le Ministère est allé de l'avant avec le model de fournisseur unique pour le DME alors qu'il savait que le modèle commercial adopté était douteux dès le départ

Échec du modèle de DME provincial à fournisseur unique

Après 8 ans et plus de 26 millions $, moins de la moitié des 800 médecins admissibles avaient adopté le DME provincial

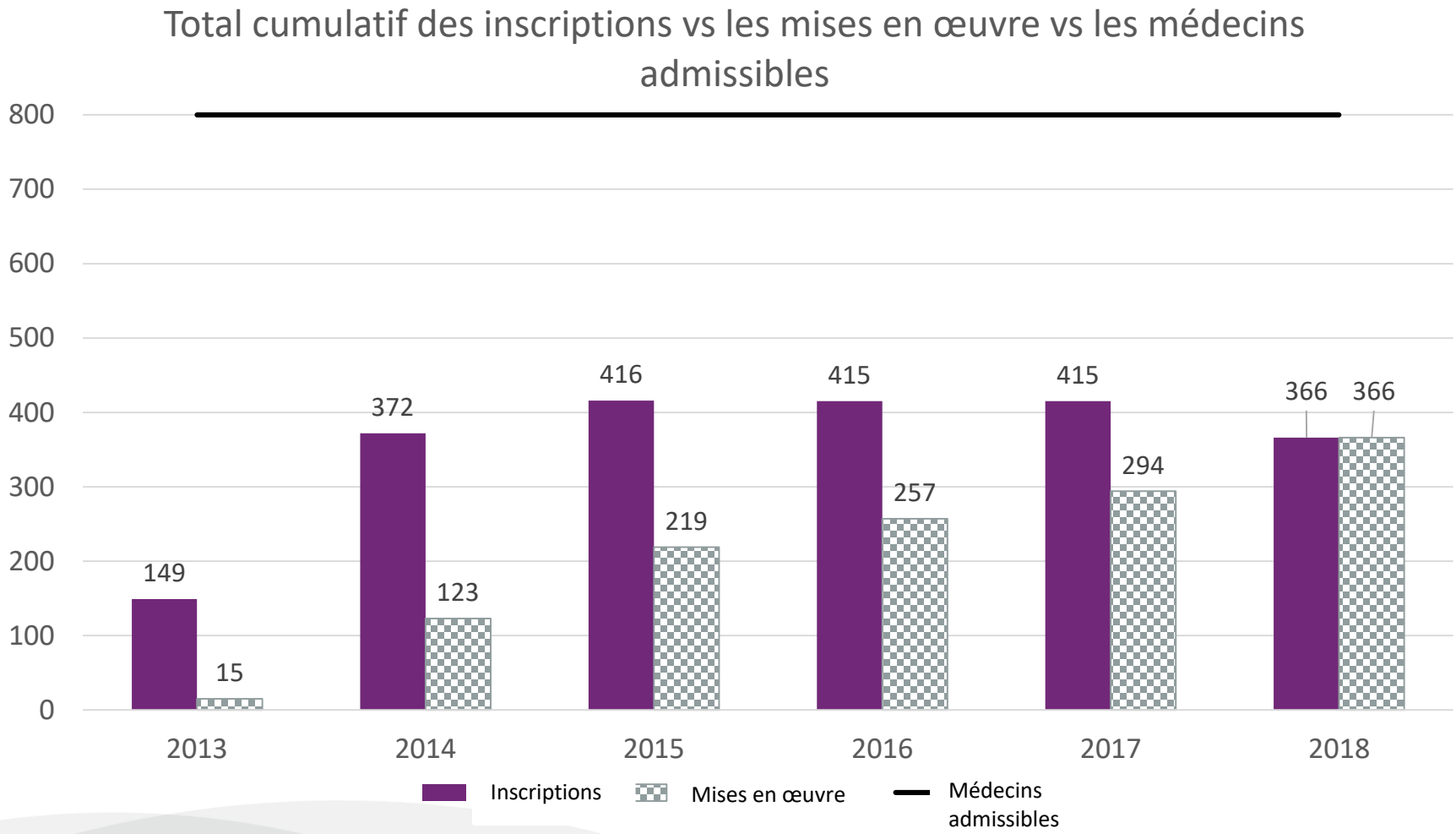

Le modèle opérationnel du DME provincial n'était pas viable dès le départ

- Le projet est allé de l'avant malgré un déficit financier connu
- Modèle de tarification non favorable pour les frais d'utilisation mensuels
- Licences non transférables
- Aucune précision de la durée du contrat avec les médecins

L'intégration des laboratoires, une composante essentielle souhaitée, a été considérablement retardée

- Les efforts étant mis sur l'atteinte des cibles d'inscription, le travail d'intégration a été négligé
- La responsabilité de la création de la technologie nécessaire pour que l'information puisse circuler entre le DME et les systèmes auxquels il était censé s'intégrer n'était pas claire

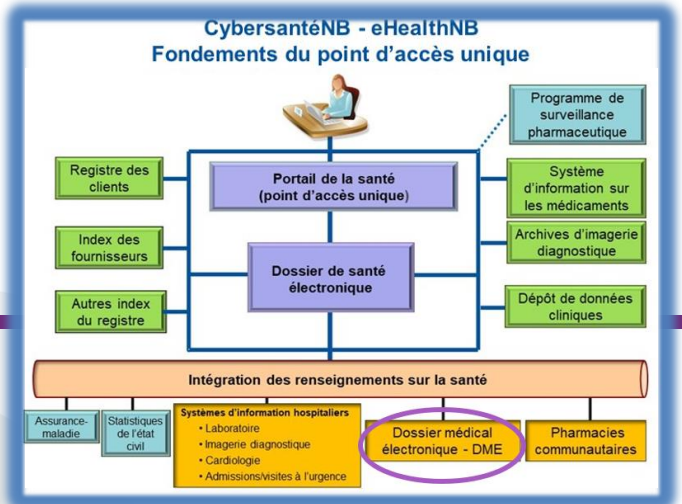

Le coût initial élevé du DME a dissuadé des médecins rémunérés à l'acte de s'y inscrire

- Le coût en amont de 16 000 $ était élevé
- Le Ministère a augmenté le montant de la subvention pour encourager la participation, ramenant le coût à 4 000 $ ou moins par mise en œuvre des médecins rémunérés à l'acte
- Nous avons observé des cas où des médecins rémunérés à l'acte ont été payés pour mettre le système de DME en œuvre

Échec de la surveillance par le Ministère et reddition de comptes déficiente

Le Ministère a adopté une approche de non-intervention au financement du programme

- Pas d'analyse de rentabilité formelle
- Le Ministère a choisi de ne pas examiner les documents financiers de la SMNB/de Velante ou de s'assurer du respect des ententes de financement
- Le Ministère n'a pas requis de mesures du rendement ni de rapport d'avancement pour surveiller la mise en œuvre du programme
- Aucun audit du programme de DME n'a eu lieu

En 2015, le Ministère n'est pas intervenu malgré des signes évidents d'échec du programme

- Nombreuses cibles de mise en œuvre et dates d'échéance du financement ratées
- Le partenaire commercial du secteur privé (Accreon) a abandonné le partenariat
- Les problèmes de solvabilité de Velante ont amené la SMNB à injecter plus de 980 000 $
- Inforoute a exprimé des préoccupations concernant le manque de progrès
- L'intégration des laboratoires a été grandement retardée

Application peu rigoureuse de l'entente de financement par le Ministère

- Selon l'entente, la SMNB devait rembourser le Ministère pour les mises en œuvre non effectuées à la date d'échéance
- Nous avons constaté qu'aucun remboursement n'a eu lieu et que le Ministère a constamment reporté les dates d'échéance
- Le Ministère a versé 2.8 millions de dollars d'aide financière sans avoir reçu de réconciliation de la façon dont elle a été dépensée

Recommandations du VGNB

Nous avons adressé 7 recommandations au ministère de la Santé :

- Maintenir une surveillance et exiger des comptes des bénéficiaires des subventions
- Prendre des mesures correctives quand il y a des signes que le programme est voué à l'échec
- Élaborer des critères de rendement mesurables pour surveiller les résultats des programmes
- Effectuer des audits des futurs programmes à intervalles réguliers
- S'assurer que les responsabilités liées à l'intégration des données sont clairement définies
- Veiller à ce que les futures ententes de financement prévoient la retenue des fonds jusqu'à ce que toutes les conditions de financement soient remplies et que les échéanciers soient respectés

L’accès de la vérificatrice générale à Vestcor est considérablement limité

Volume II - Chapitre 5

AUDITOR GENERAL OF NEW BRUNSWICK

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Pourquoi faire rapport sur l'accès à Vestcor?

- L'article 15 de la *Loi sur le vérificateur général* exige que la vérificatrice générale indique à l'Assemblée législative si mon bureau a reçu ou non tous les renseignements et toutes les explications nécessaires à son travail.

Pourquoi faire rapport sur l'accès à Vestcor?

- Vestcor n'a pas voulu nous fournir un accès illimité aux renseignements nécessaires pour notre audit des états financiers de la province

- Vestcor a refusé de participer à nos travaux relié à l'audit de performance

Qui est Vestcor?

Vestcor :

- gère les placements des régimes de retraite, et
- administre les prestations de retraite dans l'intérêt des participants actifs et retraités

de la plupart des régimes de retraite des employés du gouvernement.

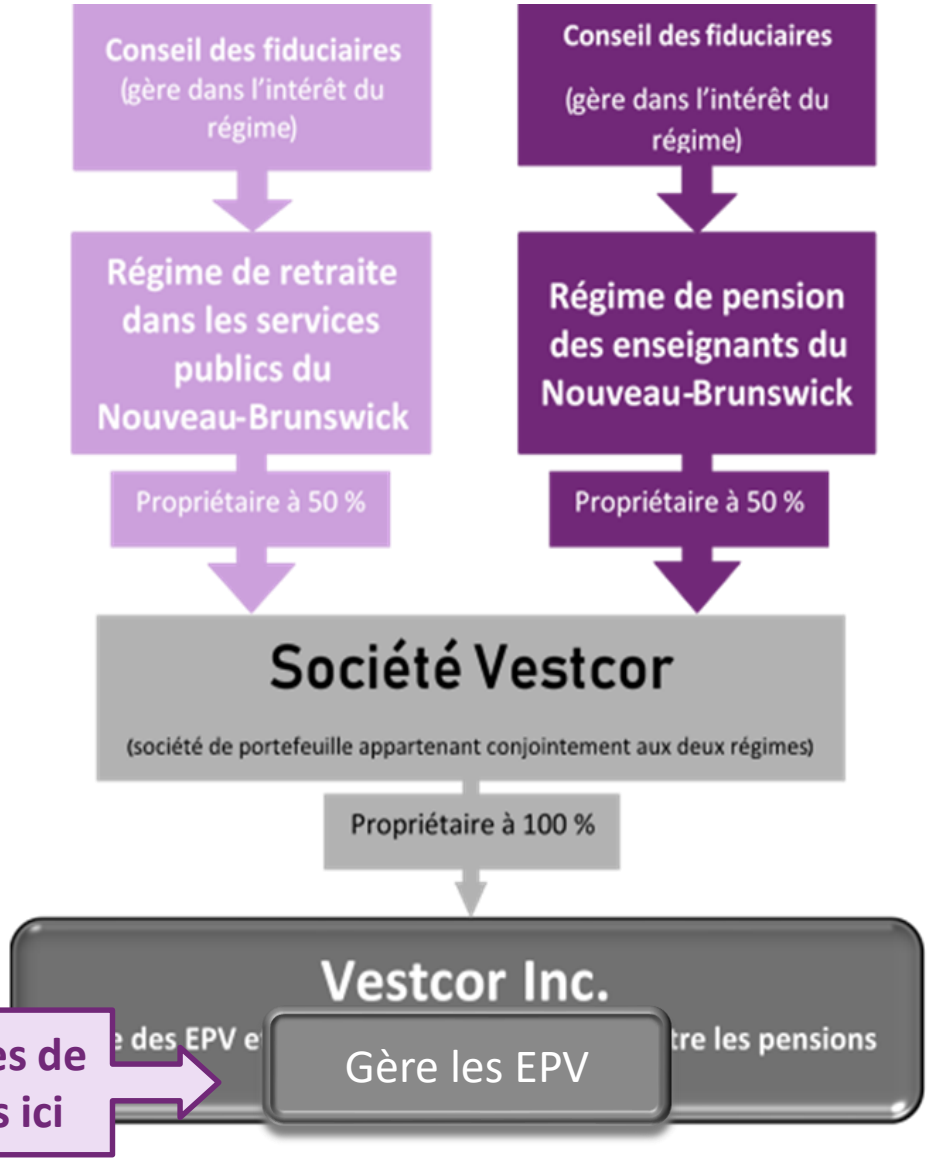

18 milliards $ en actifs du secteur public gérés par Vestcor

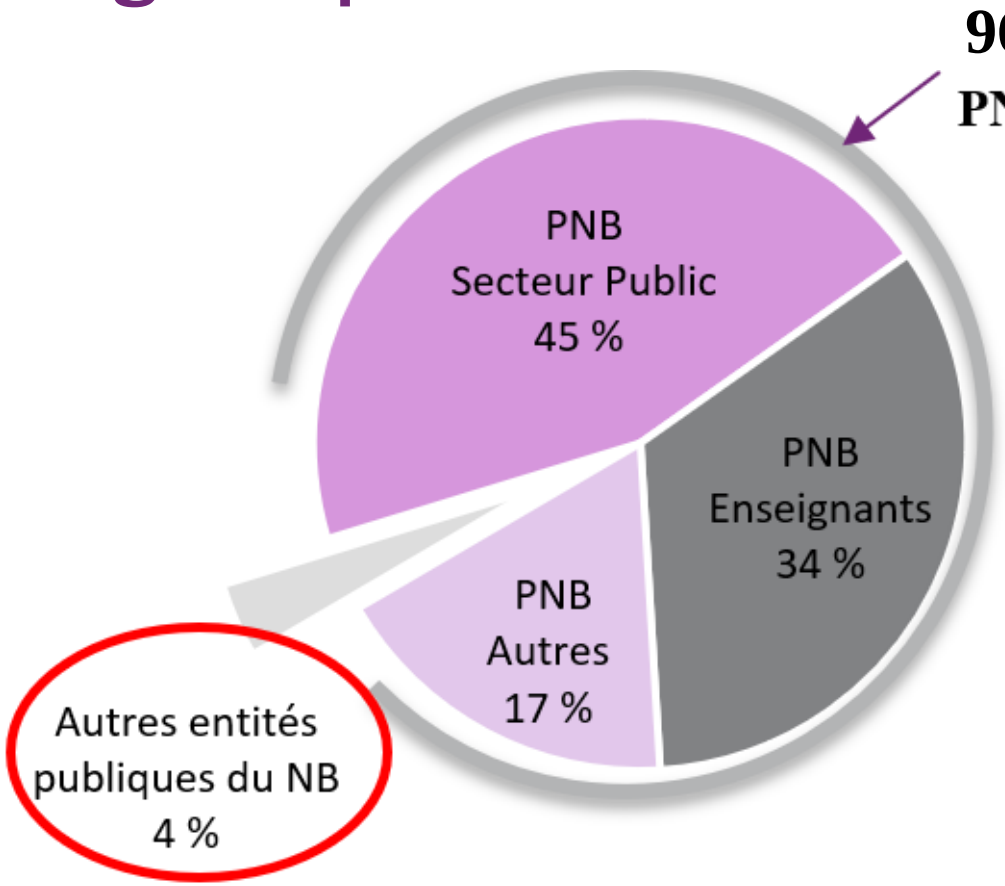

Pensions du secteur public	8,3 milliards $
Pensions des enseignants	6,3 milliards $
Autres - province	3,2 milliards $
Autres - secteur public	0,7 milliards $

Vestcor est essentiellement une entité publique

- Vestcor est, au fond, une entité publique
- Contrairement aux société de placements privées :
  - Elle a été créée par une loi du Nouveau-Brunswick
  - Elle travaille uniquement avec des fonds du secteur public
  - Elle reçoit tout son financement d'exploitation et en immobilisations de fonds du secteur public du N.-B.
  - Elle appartient entièrement aux deux plus gros régimes de retraite des employés de la province et n'aura probablement pas à concurrencer d'autres sociétés privées

La Loi sur le VG donne un accès illimité aux renseignements nécessaires pour l'audit financier

Pouvoir conféré par la *Loi sur le vérificateur général*	Réponse de Vestcor
Par dérogation à toute autre loi, la *Loi sur le vérificateur général* nous permet d'avoir accès à toute l'information dont nous avons besoin pour notre audit des états financiers de la province.	Vestcor estime avoir l'obligation de protéger la confidentialité des clients dont les actifs ne font pas partie des états financiers de la province.

La Loi sur le VG donne le pouvoir d'effectuer des audits de performance de Vestcor

- La *Loi sur le vérificateur général* confère au bureau le mandat de « suivre l'argent »
- Donc, le mandat confère à mon bureau d'effectuer des audits de performance de Vestcor
- Vestcor et ses propriétaires ne sont pas d'accord

La *Loi sur Vestcor* a pu avoir des conséquences imprévues

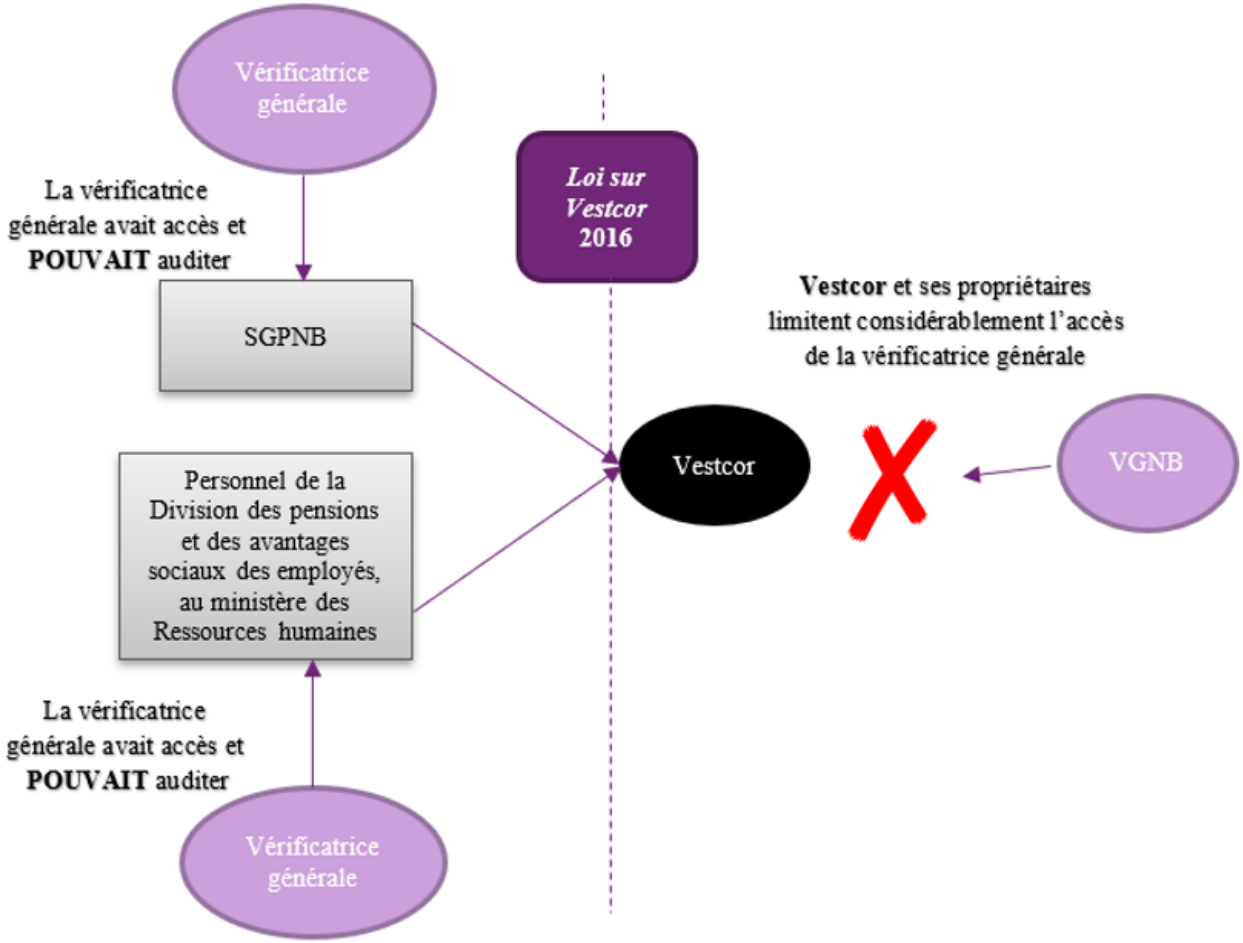

Projet de loi de Vestcor de 2016 – Résumé de la révision par la VG du procès-verbal de la réunion du Comité permanent

L'information que les législateurs ont reçue :	Évaluation de 2020 du VGNB:
Les législateurs ont reçu des renseignements contradictoires concernant l'accès de la VG.	L'accès de la VG a été considérablement restreint.
Les législateurs devaient pouvoir exercer une surveillance indirecte sur Vestcor.	Une surveillance pourrait ne pas être possible par les membres des conseils des fiduciaires.
Vestcor devait prendre de l'expansion pour inclure des clients à l'extérieur du Nouveau-Brunswick.	Le portefeuille de Vestcor comporte seulement deux clients de plus, tous deux basés au N.-B.

Audits de performance potentiels de Vestcor

- La manière dont Vestcor évalue son rendement dans ses rapports annuels
  - Données de référence, économies, valeur ajoutée et autres cibles
- Le caractère raisonnable des dépenses d'exploitation et d'immobilisations et des incitatifs pour les employés (primes)

Example de secteur d'audit potentiel : incitatifs pour les employés (primes)

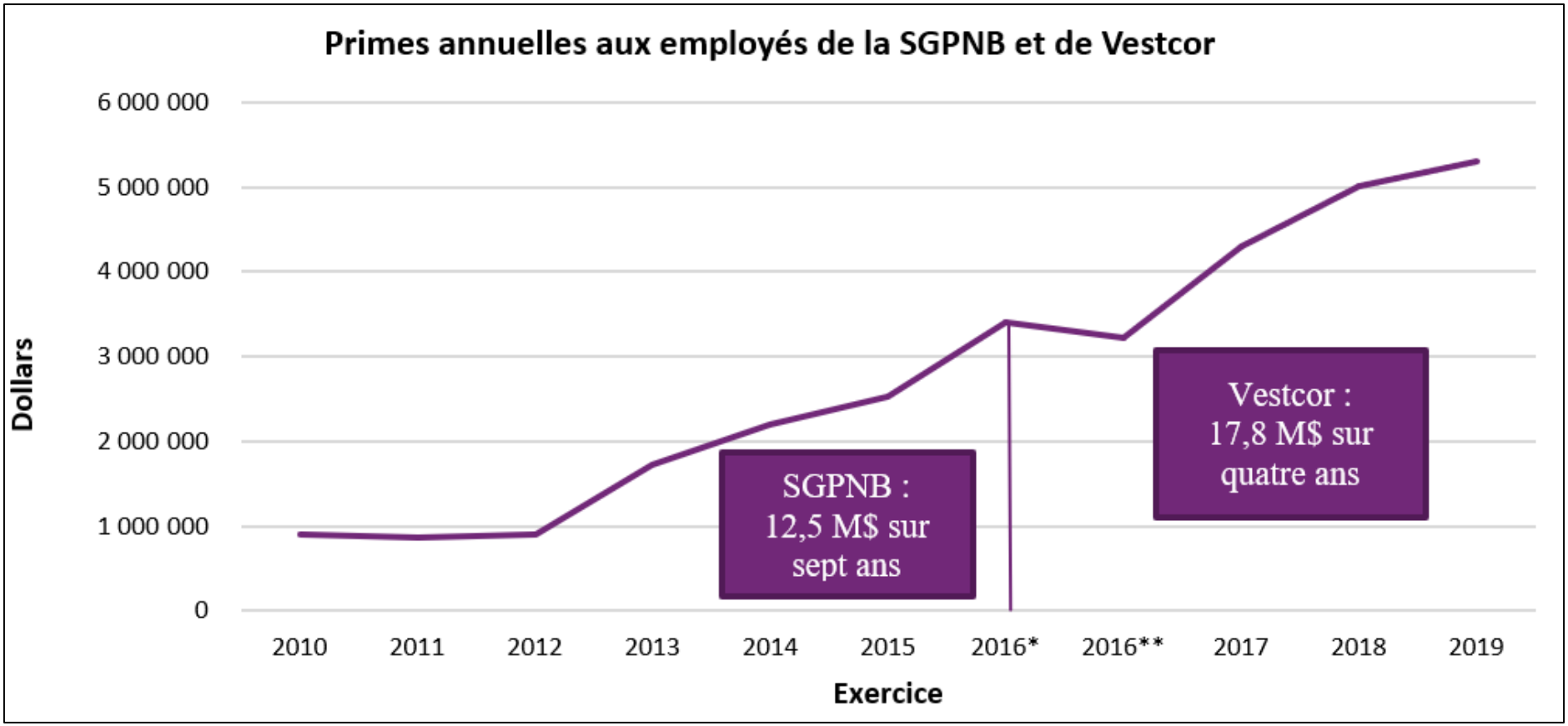

Recommandations du VGNB

Ministre des Finances et du Conseil du Trésor

- Demander un audit de performance de Vestcor en vertu de l'article 12
- Proposer que la *Loi sur le vérificateur général* soit modifiée pour indiquer Vestcor (et les entités connexes) comme une entité auditable
- Proposer que la *Loi sur Vestcor* soit modifiée pour exiger que Vestcor dépose un rapport annuel auprès de l'Assemblée législative et comparaisse devant le Comité des comptes publics

Recommandations du VGNB

Comité des comptes publics

- Le Comité des comptes publics devrait inclure Vestcor comme une des entités appelées à comparaître régulièrement devant lui
- Examiner ce que la SGPNB et le ministère des Ressources humaines ont dit aux législateurs lors de la création de Vestcor

Suivi des recommandations des chapitres sur les audits de performance d'exercices antérieurs

Volume II - Chapitre 6

AUDITOR GENERAL OF NEW BRUNSWICK

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Mise en œuvre des recommandations

- Les entités déclarent avoir mis en œuvre **81 %** des recommandations issues des audits de performance de 2015, 2016, 2017 et 2018.
- Le VGNB maintient **l'objectif de 100 %** de mise en œuvre
- Il est important pour le Comité des comptes publics de continuer à rencontrer avec les entités pour encourager la mise en œuvre et les tenir responsable.

Tableau de suivi – Rapports en ligne

Tableau de suivi disponible ici :
https://www.agnb-vgnb.ca/content/agnb-vgnb/fr/publications/Rapports_suivi.html

Légende	
✓	100 % des recommandations mises en œuvre
●	De 75 à 99 % des recommandations mises en œuvre
●	De 50 à 74 % des recommandations mises en œuvre
●	Moins de 50 % des recommandations mises en œuvre

Ministère et nom du projet	Date de publication du rapport	État en 2020	
		Autodéclaré par le Ministère	Selon le suivi de la VGNB
Agriculture, Aquaculture et Pêches – *Associations de foires agricoles*	2016	✓	✓
Ressources naturelles et Développement de l'énergie - *Approvisionnement en bois des terres privées*	2015	●	●
Ressources naturelles et Développement de l'énergie - *Sylviculture*	2015	●	●

Sylviculture (2015)

67 % des recommandations dans ce chapitre du rapport de 2015 ont été mises en œuvre.

Le ministère n'a pas suivi les recommandations du VGNB visant à:

- Réduire les superficies récoltées par coupe à blanc dans les forêts de la Couronne;
- Calculer et comptabiliser la valeur de l'actif que constitue le bois de la Couronne dans son rapport annuel;
- Adopter une entente de partage des coûts plus équitable pour les travaux de sylviculture.

Approvisionnement en bois des terres privées (2015)

74 % des recommandations dans ce chapitre du rapport de 2015 ont été mises en œuvre.

Le ministère n'a pas encore mis en œuvre la recommandation du VGNB concernant:

- L'accomplissement de ses responsabilités en vertu de la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne* pour ce qui est des principes d'approvisionnement proportionnel et du rendement continu

Associations de foires agricoles (2016)

88 % des recommandations dans ce chapitre du rapport de 2016 ont été mises en œuvre.

Service Nouveau-Brunswick n'a pas, comme il lui a été recommandé par le VGNB :

- Élaboré et mis en œuvre un processus et des procédures normalisés pour évaluer l'admissibilité des demandes d'exonération de l'impôt foncier de la catégorie d'imposition 50 (exonération de la taxe fontière en vertu des articles 4 et 7 de la *Loi sur l'évaluation*)

Rapport 2020 de la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick

Volume III – Audit financier

AUDITOR GENERAL OF NEW BRUNSWICK

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Troisième excédent consécutif de la province

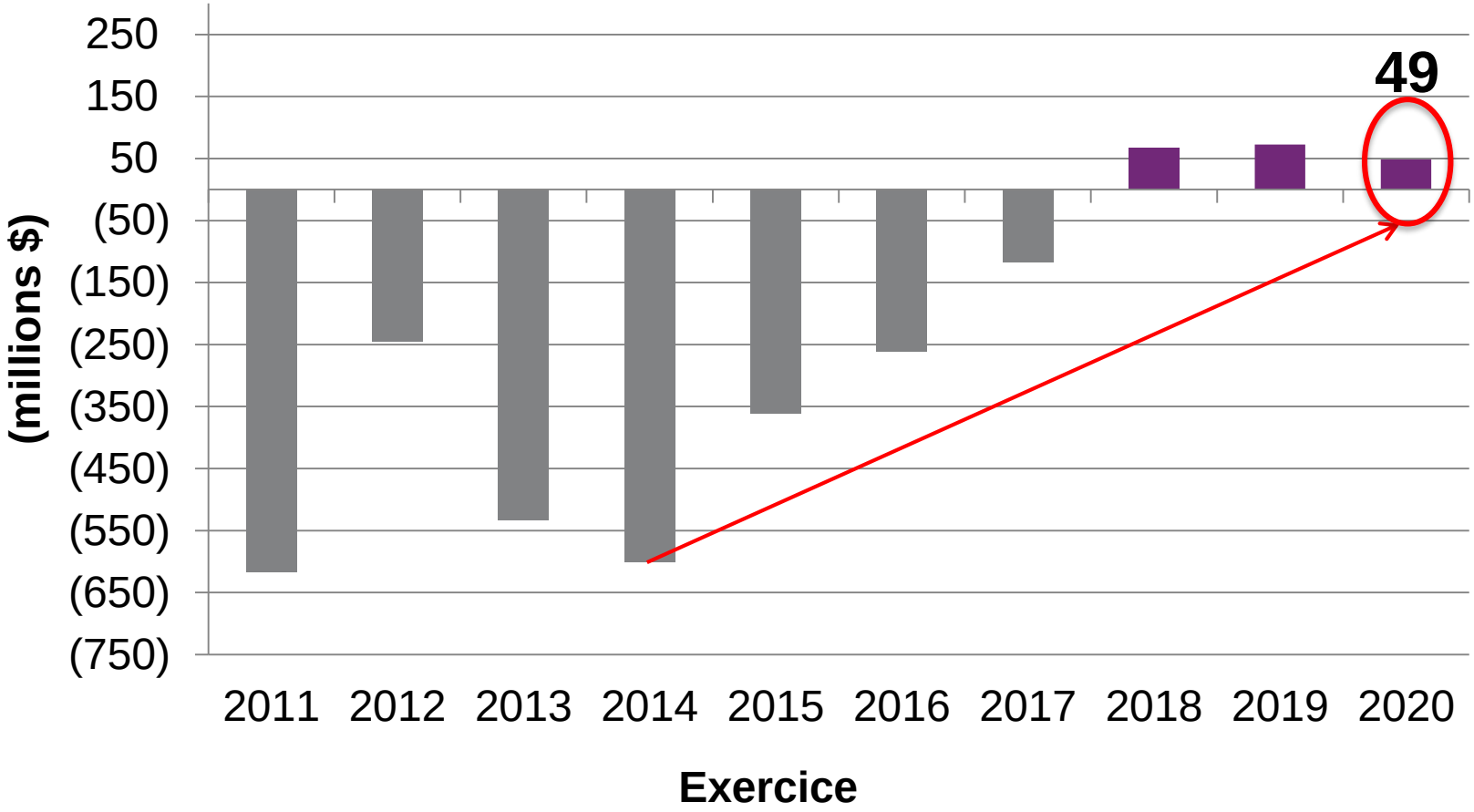

La dette nette a augmenté de 4,3 milliards de dollars sur 10 exercices

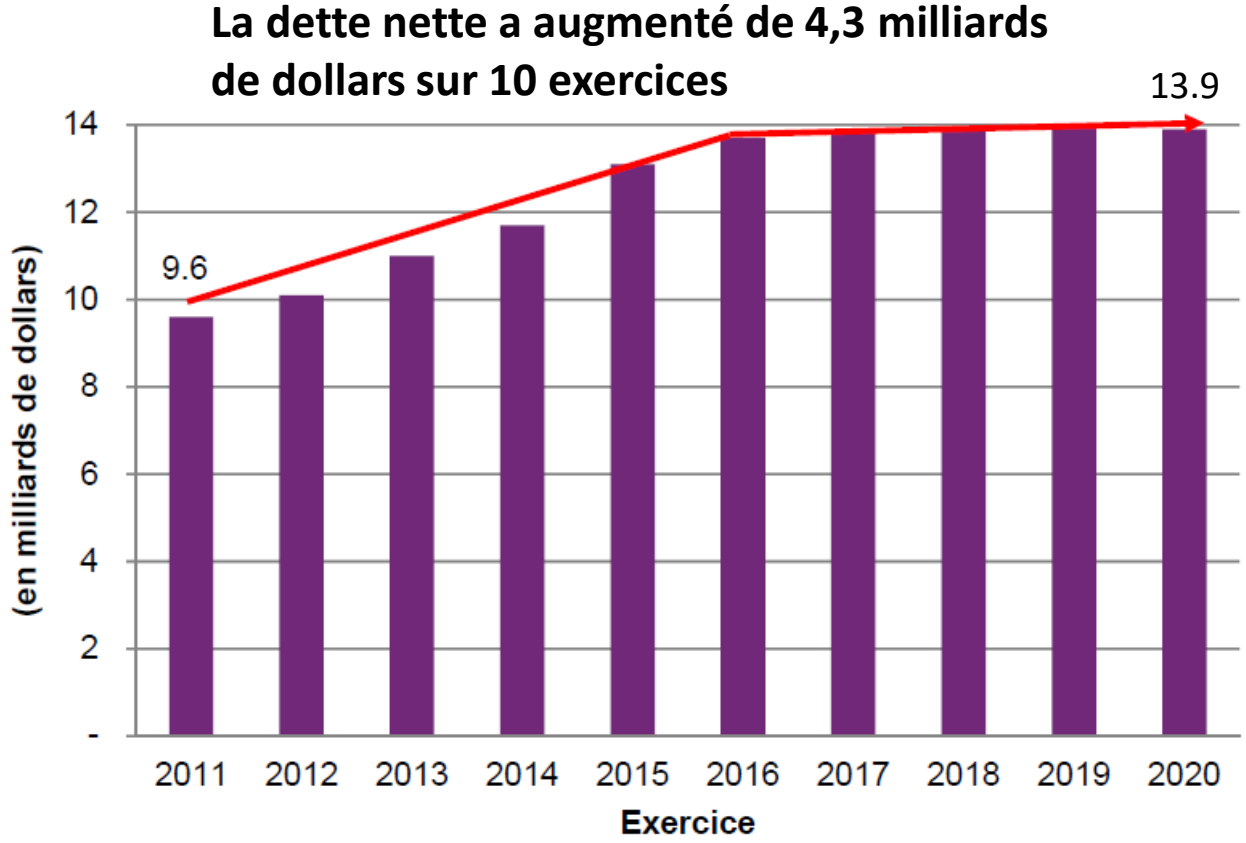

- La dette nette d'un exercice à l'autre a diminué en 2020, la première fois depuis 2007.

Tendance favorable à court terme du rapport entre la dette nette et le PIB

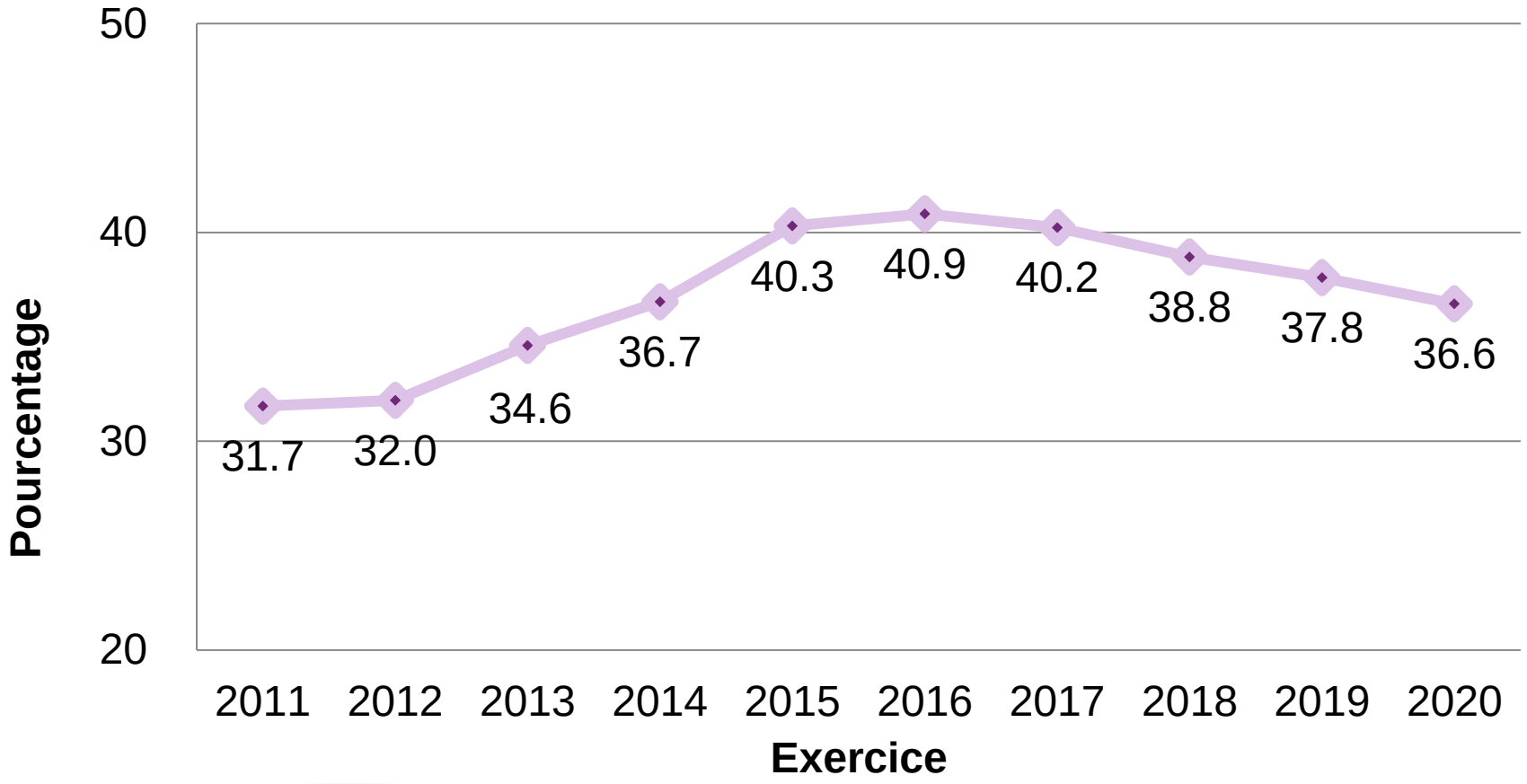

Toutefois, le rapport entre la dette nette et le PIB est plus élevé que dans la plupart des autres provinces ayant une population de taille comparable

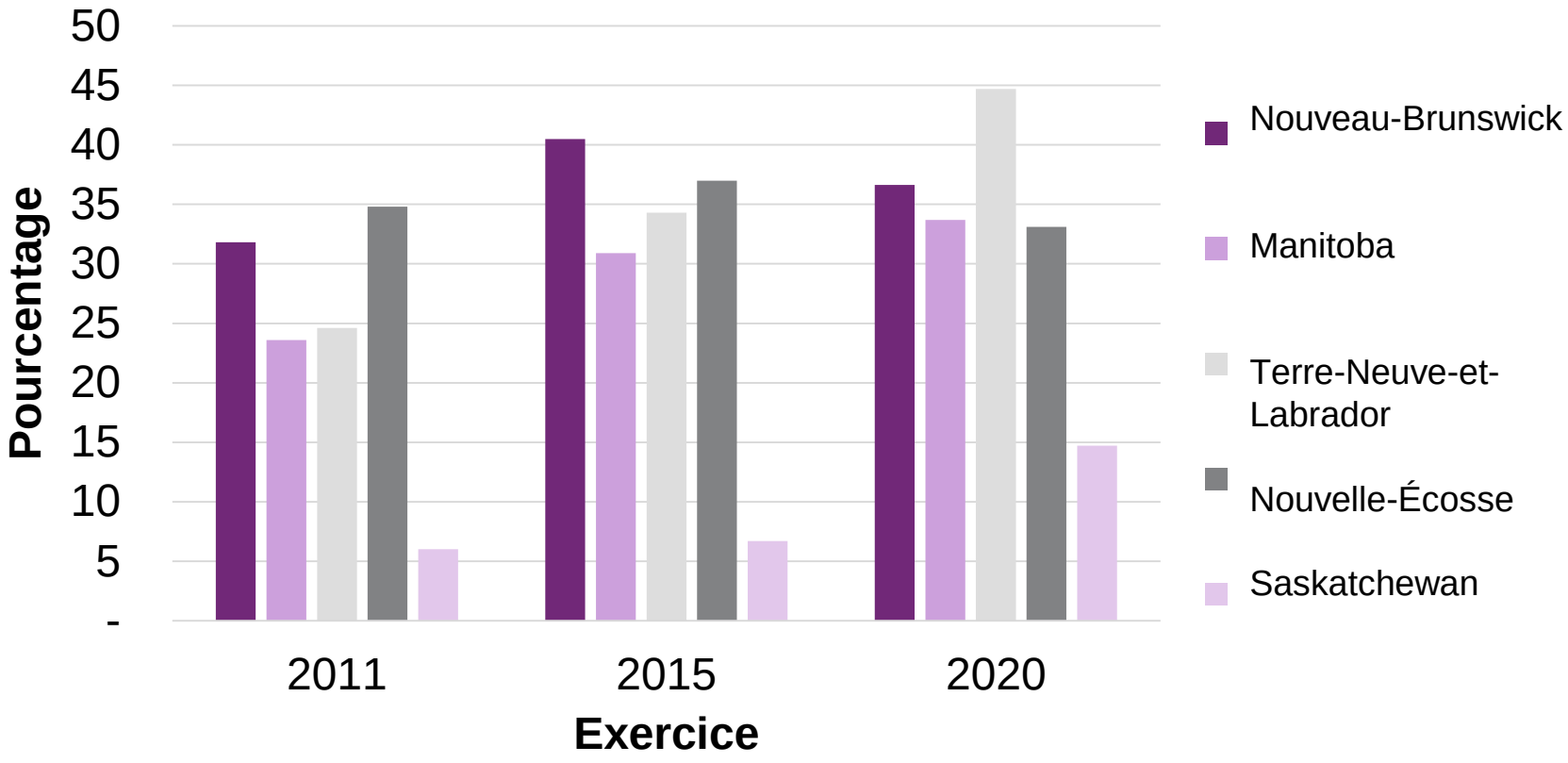

Établissement de cibles pour la réduction de la dette nette

Nous avons été heureux de voir le gouvernement établir des cibles pluriannuelles pour la réduction de la dette nette et du rapport entre la dette nette et le PIB pour les quatre prochains exercices.

- Les cibles ont été établies avant la pandémie de COVID-19 et n'ont pas été mises à jour pour tenir compte des répercussions qui en découlent.

Résumé du programme d'aide financière en lien avec la pandémie de COVID-19

11 mars 2020 – 30 septembre 2020

- Le gouvernement a dépensé :
  - 63,8 millions $ pour des programmes d'aide financière, dont 21,2 millions sous forme de prêts
  - 128,7 millions $ pour des dépenses gouvernementales supplémentaires dans les ministères et sociétés et organismes de la Couronne
- Le gouvernement a reçu :
  - 10,3 millions $ du gouvernement fédéral

Risque possible pour la santé lié à la contamination au radon dans les logements publics

État des tests de détection du radon dans les logements publics (en date du 28 novembre 2019)

Total des logements testés :
871

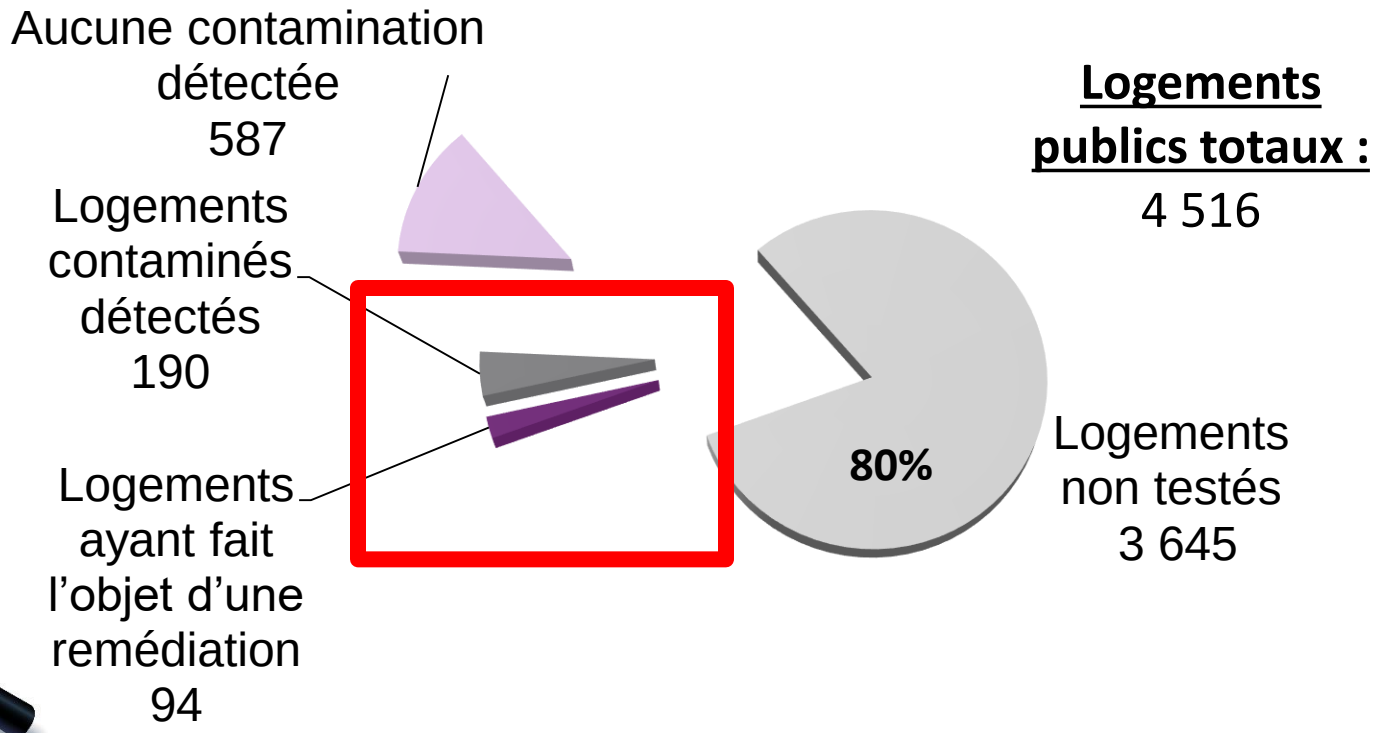

Logements publics totaux :
4 516

Évaluations foncières : des faiblesses persistent

- SNB évalue environ 470 000 propriétés chaque année.
- Ces évaluations génèrent plus de 530 millions $ de revenus et 1 milliard $ d'impôts à recevoir pour la province.
- 6 recommandations ont été formulées dans le cadre du travail effectué en 2020.

Questions?